

11795

167

La Revue
Franco-Américaine

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ
27 RUE BUADE, QUÉBEC.

La Revue Franco-Américaine

Deuxième année
Tome III. Mai 1909



Québec
27, rue Buade

TABLES DES MATIERES

TOME III

No. I à VI

A

	PAGES
À L'ASSAUT DES INSTITUTIONS CANADIENNES-FRANÇAISES (I). <i>J. L.</i>	
<i>K.-Laflamme</i>	165
II—LA CONQUETE DES DIOCESES.....	243
III—OTTAWA, BURLINGTON, MONCTON.....	323
IV—LE DIOCESE DE PORTLAND.....	397
ACADIENS DÉPORTÉS A BOSTON EN 1755—Un épisode du Grand Dérangement. <i>Pascal Poirier</i> , sénateur (voir vol. IV).....	270-343-431

B

BIBLIOGRAPHIE :—Life and Sport on the North Shore. <i>Napoléon Comeau</i>	205
La Grande Semaine, par <i>J.-Arthur Favreau</i>	445
Droit public de l'Eglise, par <i>Mgr Louis-Adolphe Paquet</i>	445

C

CONCILE (LE PREMIER) PLÉNIER DU CANADA. <i>J. L. K.-Laflamme</i>	84
CHRONIQUE AMÉRICAINE, <i>J. G. LeBoutillier</i>	101
CHRONIQUE LITTÉRAIRE :—Notre langue maternelle ; luttes et espérances. <i>Antonio Huot, Ptre</i>	259

D	PAGES
DÉFENSE (LA) NAVALE, <i>Olivar Asselin</i>	27

E

EDOUARD RICHARD ET SON ŒUVRE "ACADIA" (Conférence). <i>J. E. Prince</i>	172
EN ESPAGNE, <i>Donat Fortin</i>	282
EN TERRE FRANCO-AMÉRICAINNE, <i>Omer Héroux</i>	336

I

IMPRESSIONS DU CANADA, <i>René Doumic</i>	51
IN MEMORIAM (Poésie). <i>Camille Dubois</i>	241

L

L'HERMITE (Poésie). <i>Jean Aicard</i> , de l'Académie française.....	8
LA FORCE CACHÉE (Roman). <i>Jean Thiery</i>	65-147-225-319-370-446
LA ROBE (Saynète). <i>Jean des Tourelles</i>	60
LES PELERINS (Poésie). <i>Jean Aicard</i>	81
LOI (LA) SUR L'IMMIGRATION. <i>Dr. Eug. Paquet</i> , député.....	88
L'ARTISTE DU CLOITRE (Nouvelle).....	201
LA VEILLE DU BONHEUR. <i>François de Nion</i>	304
LE PASSÉ (Poésie). <i>Marguerite Gillot</i>	321
L'UNIFORME (Conte). <i>Paul Acker</i>	370
LE MOULIN (Poésie). <i>Edmond Haraucourt</i>	395
L'EAU MONTE ! Comment hausser le niveau de l'eau dans le fleuve St-Laurent pendant l'étiage de l'eau. <i>J. A. Lefebvre</i> ..	407
LES ECOLES DU MANITOBA. <i>J.-A. Tardif</i>	415

P

PREMIER ANNIVERSAIRE. <i>J. L. K.-Lajlamme</i>	64
PONT (LE) D'AMOUR. <i>P. Vigné d'Octon</i>	112

R

REVUE DES FAITS ET DES ŒUVRES (*Léon Kemner*) :

Lettre de convocation du Concile.....	118
La question des langues en Belgique.....	120
La question des races aux États-Unis.....	122
Le gouverneur Pothier et le français.....	124
Le journaliste d'après Louis Veuillot.....	126
Jean Richepin et la langue populaire.....	128

	PAGES
Politique française.....	135
Deuils franco-américains.....	137
Feu Mgr Duhamel.....	206
La fête de Mistral.....	208
Nos grands-pères.....	210
La franc-maçonnerie et la musique.....	212
Anniversaires russes.....	214
Les défaites du grand Frédéric.....	215
Trop de générosité.....	215
L'Acadie—Une voix de France, (<i>Oscar Havard</i>).....	284
La découverte du Lac Champlain.....	288
Un député irlandais ramené au point.....	290
Le <i>Tablet</i> et Sir Wilfrid Laurier.....	292
Le centenaire de Darwin.....	293
Un dîner littéraire à Paris.....	295
Les conciles provinciaux.....	297
Mgr O'Connell jugé par lui-même.....	298
La fédération des sociétés nationales.....	301
Les jeunes franco-américains.....	303
Les irlandais à la Grosse-Ile.....	360
La convention de Brunswick.....	362
Les gens de chez nous.....	364
Les écoles séparées d'Ontario.....	365
Fête nationale des Acadiens.....	367
Le Concile Plénier de Québec.....	369
Nos compatriotes de Connecticut.....	370
Le langage Canadien.....	372
La jeunesse franco-américaine.....	373
A propos de Knights of Columbus.....	374
Un séminaire dans l'Ontario.....	376
Nos compatriotes d'Ontario.....	435
Symptôme alarmant.....	437
Une statue au Père Marquette.....	439
Rule, Hibernia, rule !.....	442

S

SONNETS D'AMOUR (Poésie). <i>Stephen Liégeois</i>	165
---	-----

T

PAGES

TUBERCULOSE (LA)—Sa nature et les conditions de son développement.
Conférence faite à l'Université Laval, Québec, le 25 mars 1909.
Dr Arthur Rousseau..... 9

V

VIEUX ARTICLES ET VIEUX OUVRAGES—La question des langues et des nationalités aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord considérée dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques (Commencée dans le vol. II, p. 448)..... 138-217-308

L'ILLUSTRATION ¹⁴¹³

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 3. No. 1.

1er Mai, 1909.

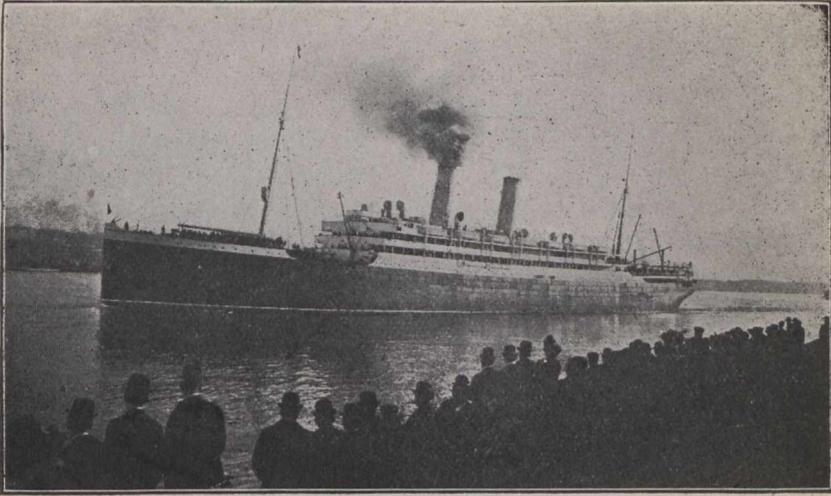


MONUMENT MONTCALM



ETUDE PHOTOGRAPHIQUE.

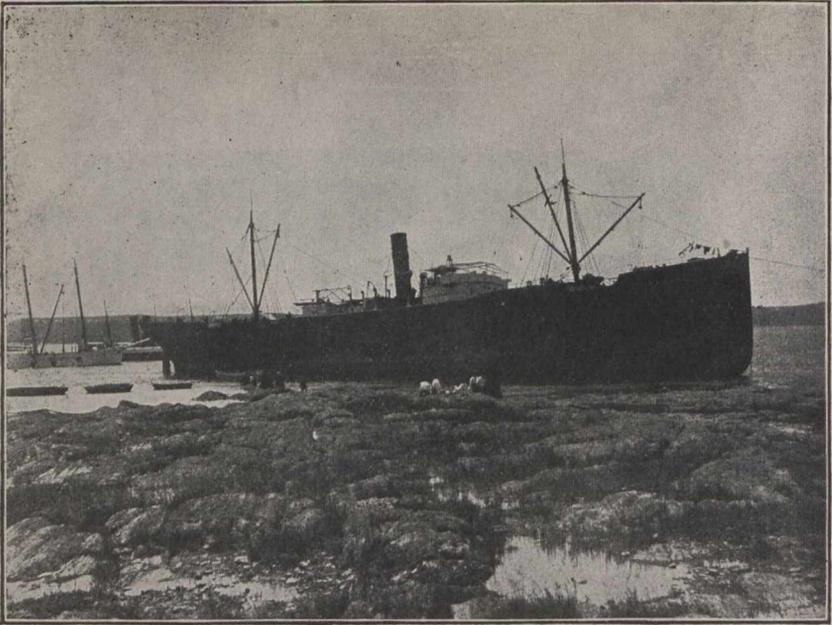
La Navigation



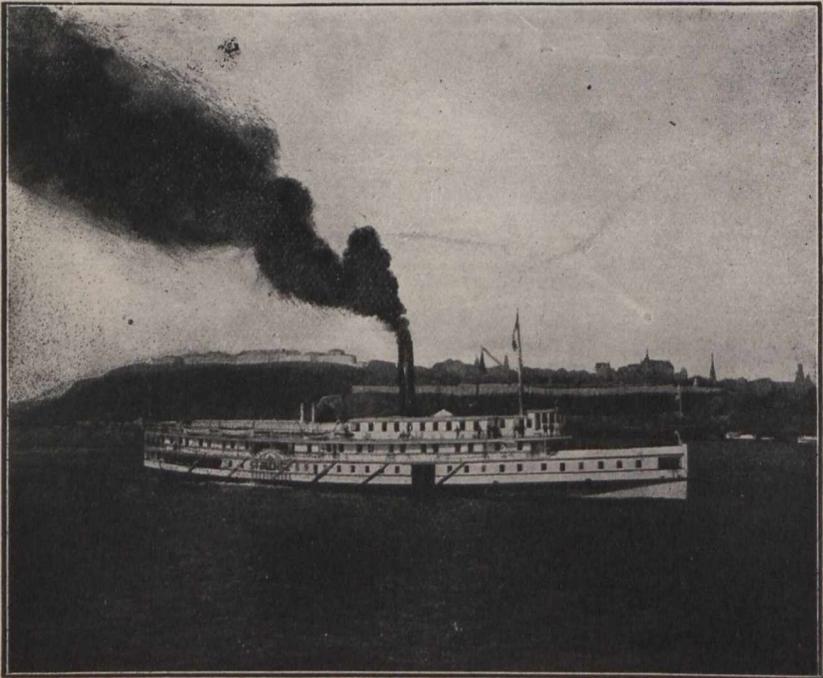
OUVERTURE DE LA NAVIGATION.—ARRIVÉE.—EMPRESS.



DÉPART.—EMPRESS.



NAVIRE ECHOUÉ.



ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL.—LE "ST-IRÉNÉE."



L'“ARTIC” DANS LA MER DU NORD.

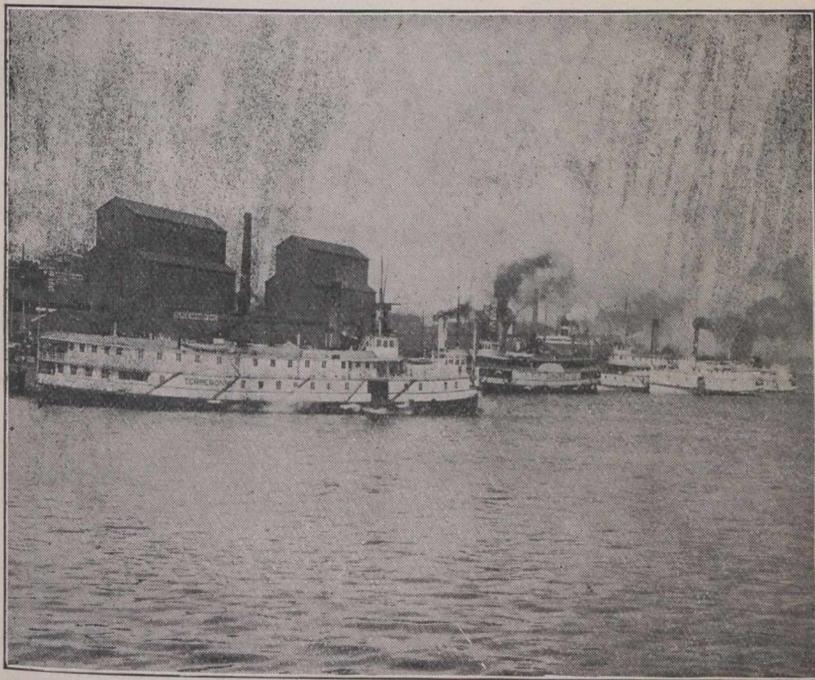


BATEAU PHARE.

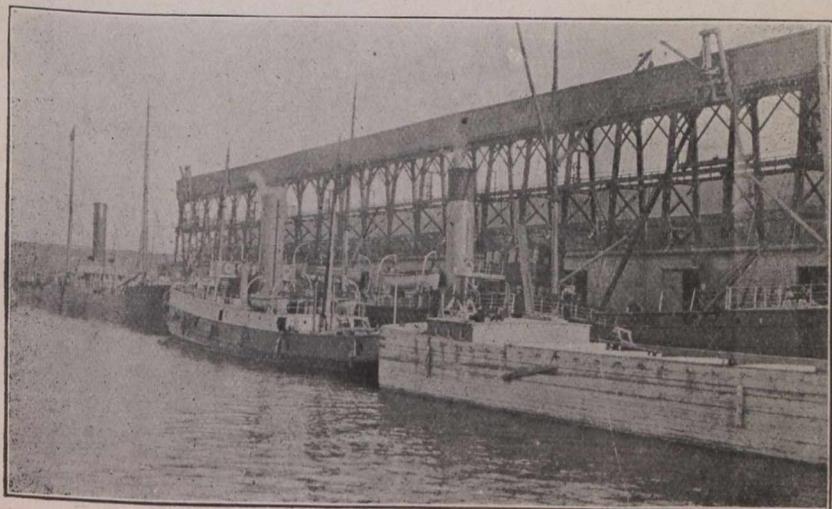


VISITEUR DANS LE PORT DE QUÉBEC.

Docks



MONTRÉAL.



QUÉBEC.

Les Maisons Canadiennes



ESPLANADE.—EVÊCHÉ ANGLICAN.—QUÉBEC



RÉSIDENCE MARSH.—GRANDE ALLÉE.—QUÉBEC.



RÉSIDENCE DU JUGE McCORKILL.—GRANDE ALLÉE.—QUÉBEC.



EN PLEIN AIR.



POSTE DE POLICE.—NORD-OUEST.

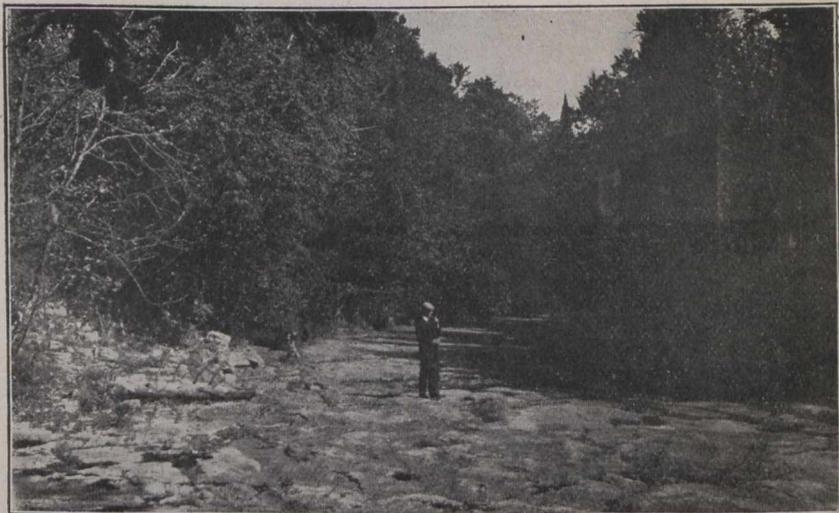


LA FAMILLE HEUREUSE.



UNE MAISON DE COLON DANS LES RÉGIONS DE COLONISATION.

Les Sports

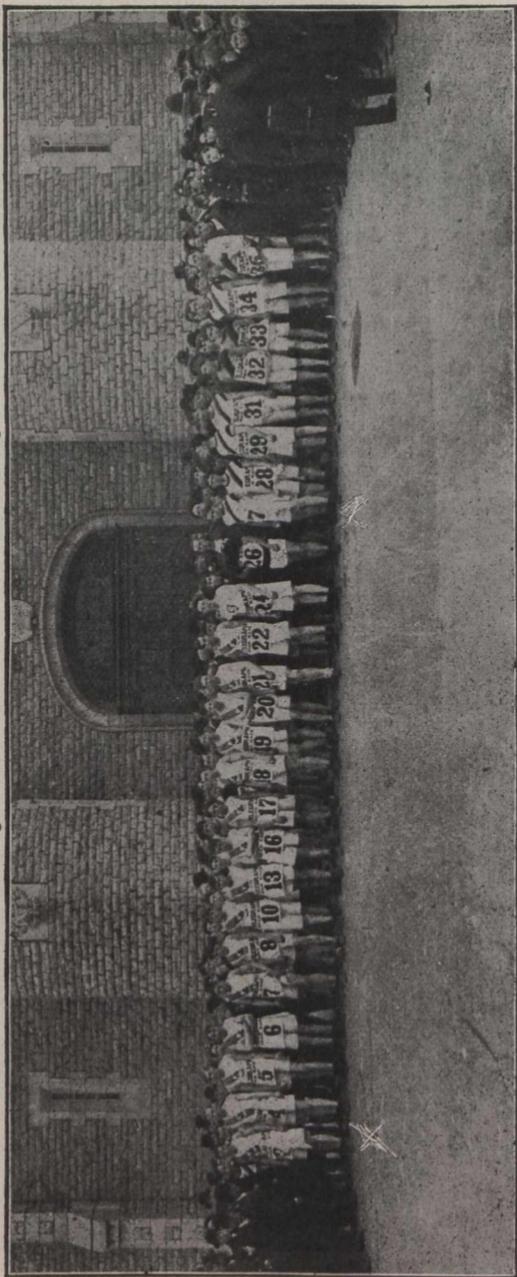


LE PÊCHEUR A LA TRUITE.



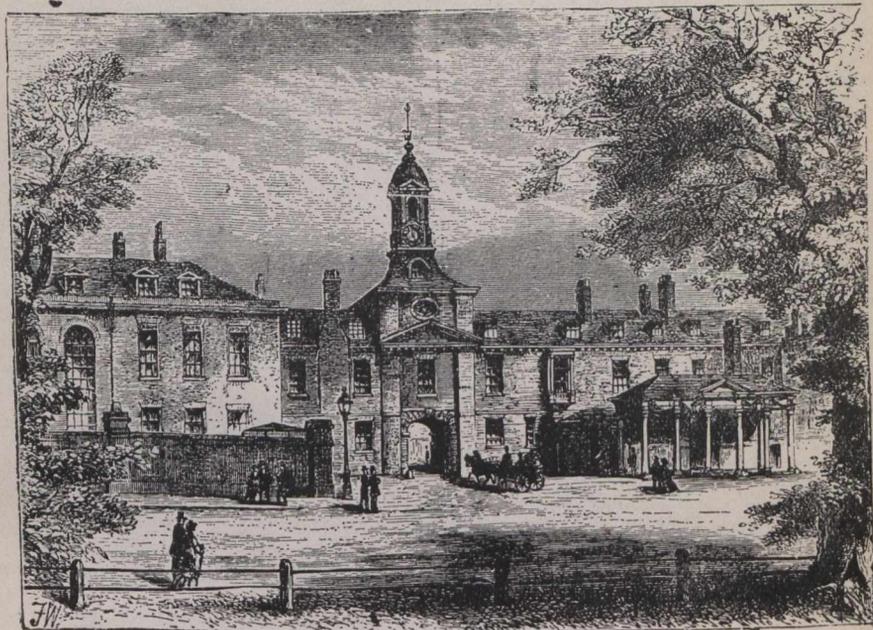
SCÈNE DE PRINTEMPS

SPORTS



LE DÉPART D'UN MARATHON.

Les Eglises



MONTREAL.—CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.



MONTREAL.—CATHÉDRALE ST-JACQUES.

La naissance d'une ville



PORT DE PRINCE RUPERT.



PRINCE RUPERT

L'Ermite ⁽¹⁾

— “ Mes frères les petits oiseaux, vous devez singulièrement louer votre Créateur... Il vous a fait nobles entre tous les ouvrages de ses mains et vous a choisi pour demeure la pure région de l'air.”

(Saint FRANÇOIS D'ASSISES.—
Sermon aux oiseaux.)

Vieux, l'Ermite songeait : “ Ce qu'on nomme en ce monde
L'Amour, n'est qu'intérêt, débauche, vice immonde ;
Le jour du jugement ne saurait être loin,
Et, si Dieu le permet, j'en serai le témoin.
Jusque-là, seul, debout, sans un cri, sans un geste,
Je prierai pour que son courroux se manifeste,
Et mort vivant, ne buvant plus, ne mangeant plus,
J'attendrai que les temps pervers soient révolus. ”

Tel, maudissant la chair par qui l'âme est impure,
Le saint homme, serré dans sa robe de bure
Par endroits déchirée et couleur des bois morts,
Adossa contre un haut rocher son maigre corps,
Ouvrit en croix ses bras tendus aux mains ouvertes,
Et l'on eût dit, ayant perdu ses feuilles vertes,
Un saule dont les ans ont mutilé le tronc.

Or, un siècle puis deux passèrent sur son front,
Mais, autour de lui, tout s'obstinait à revivre...
L'hiver, sa robe était une gainé de givre ;
L'été, son crâne lisse et roux suait du feu,
Mais que le ciel fût froid et noir ou tiède et bleu.
Le saint, têtù, cloué comme un lierre à la roche,
Ne songeait qu'au grand jour du châtement plus proche.

Et dans son cœur terrible il répétait souvent :

(1) La poésie de Jean Aicard, par M. l'abbé J. C. Caloet. Jean Aicard est membre de l'Académie française depuis le 1er avril.

" Pour m'y faire assister Dieu me garde vivant !
 Mon âme, ce jour-là, s'il veut que je le voie,
 Dans mon corps immobile éclatera de joie !...
 Oh ! quand verrai-je enfin, sur les hommes pervers,
 Comme un temple croulant vaciller l'univers,
 Ses bases fondre et fuir comme une eau se dérobe,
 Au vent d'éternité qui gonflera ma robe ;
 Les villes, les forêts, se choquant à grand bruit,
 S'abattre pêle-mêle au gouffre de la nuit ;
 Les éclairs déchirer, comme un plafond de toiles,
 L'espace où l'ouragan éteindra les étoiles,
 Et l'envie et l'orgueil, qui régnaient tour à tour,
 Toute l'humanité vile—et surtout l'amour—
 S'enfoncer éperdus comme un vaisseau qui sombre
 Sous la mer du néant sans lumière et sans ombre !
 ... Après cette colère et cet effondrement,
 Dieu juste régnera, seul éternellement. "

Pas un mot de pitié ne sortait de sa bouche ;
 Pas un frisson vivant, de ses pieds à ses mains,
 Ne révélait en lui des sentiments humains ;
 Son corps nouveau semblait incrusté dans les pierres ;
 Il défiait le jour sans cligner les paupières,
 La nuit sans les fermer sous le doigt du sommeil ;
 Il attendait, toujours à lui-même pareil,
 Sans espoir ni désir d'une autre récompense,
 La mort de tout, de ce qu'on voit, de ce qu'on pense,
 Et comme, ne dormant jamais, ne veillant plus,
 Il était là depuis vingt siècles révolus,
 Des lichens monstrueux et des lierres énormes
 Imitaient sur la pierre, autour de lui, ses formes,
 Et l'homme n'était plus qu'un spectre végétal
 Qui durait par son vœu de voir finir le mal.

Or, devant lui, près d'un torrent, sur un vieux saule
 Dont les rameaux pendants effleuraient son épaule,
 Deux couples d'oiselets firent chacun leur nid.
 Et l'homme qui voulait que le monde finit
 Sentit, hors de ses yeux si longtemps sans lumière,
 Jaillir comme en éclairs sa haine coutumière ;
 Et la foudre du ciel, en éclats furieux,
 Répondant par miracle à l'appel de ses yeux.

*Frappant et fracassant le saule solitaire,
L'homme vit les deux nids s'écraser contre terre.*

*“ Hosannah ! songea-t-il, le grand soir est venu !
Dieu va mettre aujourd'hui le cœur de l'homme à nu,
Et l'homme que je hais va haïr ce qu'il aime,
Démon épouvanté de s'être vu soi-même ! ”*

*Mais l'Ermite, en rêvant ainsi, toujours muet,
Corps insensible où rien d'humain ne remuait,
Tandis qu'autour de lui vibraient les pousses vertes,
Sentit de petits becs frôler ses mains ouvertes :
Les deux couples d'oiseaux, amants que Dieu bénit,
Dans chacune de ses deux mains faisaient leur nid !*

*Une indignation remplit d'abord son âme :
Le nid, n'était-ce pas l'amour, la vie infâme,
Le recommencement de tout, chaque printemps ?
Et l'homme maudissait les deux couples chantants,
Mais chaque fois qu'un pas tout menu, qui sautille,
Ou qu'un petit bec fin, portant une brindille,
Egratignait le creux crevassé de sa main,
Un doux frisson, par un mystérieux chemin,
Descendait dans ses bras, tressaillait dans son torse,
Et son corps retrouvait comme une jeune force...*

*Et voilà qu'il connut tout à coup le désir
De tendre vers les fleurs ses doigts prêts à saisir,
De se pencher vers l'eau miroitante, pour boire,
De crier son amour à la vie illusoire,
Et de prendre en ses mains les oiseaux gazouilleurs,
Pour sentir de plus près leurs intimes chaleurs...*

*Alors se roidissant, il garda l'attitude
Que son corps immobile avait en habitude,
Mais c'était pour ne pas déranger les amours
Dont sa tendresse était l'asile et le secours !*

*Bientôt il s'efforça, tournant la tête à droite
Et puis à gauche, avec une lenteur adroite,
De voir les œufs rangés au fond des nids soyeux,
Plus tard les becs mignons et les grands petits yeux.*

Quand les nids gazouillaient, sa figure sans âge
 Rayonnait de bonheur comme un jeune visage :
 " Ils m'expliquent mon Dieu ! " songeait-il, tout surpris
 Qu'un grand sens éternel fût dans leurs petits cris ;
 Et son cœur, se gonflant d'une pitié profonde,
 Pour épargner deux nids faisait grâce au vieux monde '

" Oh ! pourvu que la grêle ou les vents, disait-il,
 Ne mettent pas demain la nichée en péril ! "

Enfin, lorsqu'il eut vu, sous les feuilles nouvelles,
 Les nouveaux-nés partir en s'aidant de leurs ailes,
 L'Ermite, heureux, chargé de siècles,—lentement
 S'affaissa, but la mort comme un charme endormant,
 Et, tel un tronc gisant sur le sol qu'il féconde,
 Il servit cet amour qu'il souhaitait au monde,
 Car sa poussière en fleurs égayait les chemins
 Où passaient, en aimant, de beaux couples humains.
 Quand les couples passaient par là, mains enlacées,
 L'âme heureuse du lieu chantait dans leurs pensées :
 " Bénis soient à jamais les printemps et les nids !
 Amours, baisers, frissons des cœurs, soyez bénis !
 Un secret plein d'espoir réside dans les choses ;
 Passons, couples d'un jour, en respirant les roses ;
 Passons en contemplant l'éternité des cieux,
 Puis le même infini dans le trouble des yeux.
 Rien ne nous est connu tant qu'il reste un mystère...
 Acceptons humblement les destins de la terre.
 Et disons, avec ceux qui courbent les genoux :
 PAIX SUR LE MONDE !—alors la paix viendra sur nous. "

Jean Alcard

La tuberculose

La nature et les conditions de son développement

Conférence faite à l'Université Laval, Québec, le 25 mars 1909.]

MESSIEURS,

Le caractère d'actualité d'une question quelconque stimule longtemps l'intérêt, sans pouvoir l'épuiser. C'est pour cette raison que, n'ayant pourtant rien d'original, rien de nouveau même à vous enseigner, j'ose venir vous parler du sujet si rebattu de la tuberculose ; avec l'unique ambition de préciser, dans l'esprit de quelques-uns d'entre vous, les connaissances acquises sur la nature du fléau et sur les conditions de son développement. Je n'ai fait, d'ailleurs, que me rendre à la demande de l'éminent Recteur de l'Université, avec qui j'aime à partager mes responsabilités. Il a lui-même fait le choix du sujet que je dois traiter. Je me permets et me fais même un devoir de l'en féliciter, en même temps que de le remercier. Dans la guerre, récemment déclarée dans notre district contre la grande ennemie, il convient que le premier coup de feu, quoique d'un tirailleur modeste, parte de cette maison qui, depuis sa fondation, a toujours été à la tête des œuvres de progrès et de défense dans notre pays.

Il y a longtemps que le germe tuberculeux, qui végétait obscurément aux limites du règne végétal, a pris possession du terrain humain. Comment il fit la conquête de l'organisme animal, comment, pour devenir un virus redoutable, il se sépara de la lignée des micro-organismes inoffensifs dont il est né, s'adaptant à un milieu nouveau, s'y fixant pour ne plus vivre guère qu'en lui, voilà un point sur lequel nul ne saurait satisfaire notre légitime curiosité. Le problème de l'apparition des maladies microbiennes à travers les âges est encore scientifiquement inabordable.

Mais il est certain qu'à une époque fort reculée, bien avant que, 400 ans avant Jésus-Christ, Hypocrate ne donnât du poitrinaire sa description restée classique, la tuberculose était une maladie très répandue. Du reste, si l'on savait

alors caractériser la consommation qu'elle détermine on ne la connaissait pas elle-même. On n'en connaissait pas l'agent causal que, suivant ses tendances doctrinales, on a dû rechercher longtemps soit dans des modifications d'un principe vital, soit dans une viciation des humeurs, soit dans des altérations primitives des tissus. On ne savait pas identifier les productions similaires auxquelles elle donne naissance dans les différentes parties du corps. On confondait la matière tuberculeuse elle-même avec des produits quelconques de suppuration ou de mortification.

Ce n'est qu'à partir de la renaissance qu'un peu de lumière commence à se faire sur cette importante question. Sylvius, puis Morton décrivent le tubercule pulmonaire et en font l'élément fondamental de la phtisie ou consommation. Lentement se développe la notion qu'ils ont acquise, jusqu'à ce qu'en 1819 Laënnec publie ses immortels travaux, qui assignent enfin au tubercule ses caractères propres, qui le distinguent des lésions plus ou moins dissemblables liées à d'autres processus morbides, et le représentent comme l'équivalent d'une tumeur, comme une production étrangère vivant d'une vie spéciale.

Pendant la contagiosité de la maladie n'est pas encore généralement acceptée dans les milieux scientifiques. Des observateurs clairvoyants l'ont bien supposée ou affirmée depuis quelques siècles. Villemin en 1865 vient d'établir l'inoculabilité de la matière tuberculeuse aux animaux. Mais les croyances séculaires à l'hérédité de la phtisie résistent obstinément aux démonstrations cliniques ou expérimentales de son caractère contagieux.

C'est alors en 1882 que le bactériologiste allemand, Koch, grâce au trait de lumière que le génie de Pasteur a projeté sur les sciences biologiques, découvre, cultive et isole l'agent causal de la phtisie, le bacille tuberculeux ou bacille de Koch.

Par cette découverte, enfin, s'est trouvée assurée la doctrine de la nature parasitaire et contagieuse de la phtisie sur laquelle vont surgir, comme par enchantement, des aperçus nouveaux et il sera désormais établi d'une façon indiscutable que la phtisie ou consommation n'est rien autre que la tuberculose du poumon.

Le bacille de Koch est le centre et le point de départ de toute lésion tuberculeuse. Sans bacilles de Koch il n'existe

pas de tubercules vrais. Pour comprendre donc la constitution des tubercules, leur mode de formation et leur évolution, il faut en premier lieu connaître les principales propriétés biologiques de cet agent morbide.

Il appartient à la classe des algues microscopiques ; et comme toutes les bactéries, il est constitué par une cellule unique, capable de se reproduire dans l'espace d'une vingtaine de minutes, en se divisant en deux parties égales, dès lors deux unités distinctes et indépendantes. Son aspect n'a rien de formidable. C'est un simple bâtonnet dont la longueur dépasse 15 à 20 fois la largeur et ne mesure que 3 à 5 millièmes de millimètre. Mais il se répand à l'aide et à couvert de sa petitesse et en dépit de celle-ci il est dans la nature le plus puissant ennemi de l'homme. Nous lui connaissons pourtant quelques faiblesses. C'est ainsi, par exemple, que ses exigences nutritives le rendent inapte à s'entretenir des éléments que peuvent lui fournir le sol et les eaux, et il n'a la faculté de se reproduire qu'à une température voisine de 37°c. D'où il résulte qu'il ne rencontre que par exception, et dans des milieux artificiels de culture seulement, des conditions favorables à son développement en dehors de l'organisme des animaux et de l'homme. Il ne peut donc pas vivre d'une vie indépendante ; il est un parasite obligé. Il périrait par vieillissement, faute de pouvoir se renouveler par reproduction, si, une fois sorti du milieu animal, il ne pouvait, dans un délai plus ou moins court, y pénétrer de nouveau.

Ne croyez pas, cependant, qu'il soit sans résistance vis-à-vis des agents extérieurs. Si certains antiseptiques le font rapidement périr, si une chaleur humide de 100°c. le tue en moins d'une minute ; il peut braver, pendant des semaines, l'action combinée de la dessiccation et de la lumière, et il se maintient, sans altérations, durant des mois et des années en milieu obscur et humide.

C'est en partie cette survivance obstinée qui nous rend compte de la remarquable ubiquité du germe tuberculeux. Il est d'ailleurs sans cesse disséminé avec les déjections animales de toutes sortes, particulièrement avec les matières d'expectoration ; si bien que l'air, le sol et l'eau, l'air des habitations surtout et nos aliments, peuvent le recéler à l'état virulent et que tout homme, vivant en société, est destiné fatalement à venir tôt ou tard à son contact.

Fort heureusement l'organisme humain ne s'abandonne jamais à un virus sans coup férir, et il peut être touché sans se laisser véritablement atteindre.

Le bacille tuberculeux, qui s'y introduit d'habitude par les voies respiratoires et digestives, est englué le plus souvent dans le mucus qui recouvre les surfaces internes et rejeté au dehors, sans avoir franchi ce premier obstacle. Que par exception il parvienne dans l'intimité des tissus, il court encore grand risque de périr dans la lutte qu'il a à soutenir contre les cellules mobiles du sang chargées de détruire tout corps étranger, inerte ou vivant, dès son effraction dans le milieu intérieur.

Ces connaissances sur les moyens de défense de l'organisme nous permettent de comprendre que toutes les personnes exposées aux virus ne soient pas infectées, qu'il n'y ait rien d'absolument fatal dans la promiscuité la plus dangereuse avec les phtisiques, et elles nous expliquent par suite que la contagion imminente a pu ne pas se produire, dans des cas plus ou moins nombreux que, avec la sereine assurance de l'ignorance et de l'irréflexion, des profanes et certains médecins se plaisent sans cesse à nous citer contre la doctrine de la contagiosité.

L'homme en réalité n'est pas un milieu très favorable au développement des virus tuberculeux; et si par malheur il en était autrement, nous ne verrions pas le septième, mais bien la totalité des hommes succomber à leurs atteintes. Aux attaques qu'ils portent contre tous, le plus grand nombre résiste énergiquement.

Mais, hélas! ils font encore dans l'univers à peu près 200 millions de victimes par génération. C'est donc que, grâce à des assauts cent fois répétés, soit en vertu de leur nombre ou de leur activité spéciale, soit en raison d'une faiblesse momentanée ou durable de la défense organique, ils trouvent, malgré notre résistance naturelle, bien souvent occasion de se fixer dans nos tissus.

Dans la lutte alors à peu près égale entre les virus et les tissus résulte la formation des tubercules.

Aussitôt fixés dans les tissus, les virus sont englobés dans des cellules qui bientôt se transforment à leur contact pour devenir géantes, et s'entourent chacune d'une double couronne de cellules d'abord moyennes, puis petites, qui les renforcent et les isolent. Les amas cellulaires distincts

ainsi formés constituent les follicules tuberculeux, et de la juxtaposition de plusieurs follicules résulte la granulation tuberculeuse ou tubercule proprement dit, dont le volume varie de la grosseur d'un grain de millet à celle d'un pois.

Mais, sous l'influence de dépôts bacillaires disséminés dans le voisinage, des tubercules semblables, plus ou moins nombreux, se constituent à peu près en même temps. Ils s'accroissent et finissent par se fusionner, emprisonnant des portions assez étendues de l'organe intéressé. Ainsi se développent des masses compactes, quelquefois considérables, de matière tuberculeuse.

Cependant, dès leur origine, au sein du follicule même, entre les éléments en présence, cellules et virus, est commencée la lutte active et incertaine dans laquelle se jouent dans l'invisible tant de destinées humaines.

C'est à force de sécrétions que de part et d'autre se fait ce combat à mort. Les virus se multiplient aux dépens des substances dans lesquelles ils baignent; mais sans les propriétés vénéneuses qu'ils possèdent leur accumulation en nombre ne serait pas à craindre. Ils sécrètent un poison qui exerce sur les éléments cellulaires une action coagulante puissante et entraîne, comme terme des altérations qu'il leur fait subir, la dégénérescence caséuse.

Les cellules se défendent à l'aide d'un ferment qui digère les bacilles et les supprime en les dissolvant. Dans des cas exceptionnels elles ont encore le pouvoir d'accumuler des sels calcaires avec lesquels elles les emmuraillent.

Cependant, au centre du follicule, au centre du tubercule proprement dit, les virus ont coutume de l'emporter sur les cellules qui dégèrent donc, perdent leur activité vitale, se déforment et prennent plus ou moins l'aspect et la consistance du fromage.

La lutte se continue alors à la périphérie, où le groupe rangé des cellules extérieures tend à édifier un travail de défense qui consiste dans la production d'une membrane fibreuse difficilement perméable. Cette formation fibreuse sépare de l'organe malade les tubercules isolés et même les gros amas de tubercules. Elle les enferme et peut même s'étendre dans leur intérieur faisant disparaître toute trace de matière tuberculeuse. C'est la transformation fibreuse du tubercule; c'est la guérison complète malheureusement rare. Le mieux qui arrive généralement est la persistance indéfinie, sans

modification dans son enceinte fibreuse, de la matière caséuse. Le processus tuberculeux peut être ainsi définitivement arrêté : il n'est d'habitude que suspendu. Tôt ou tard la membrane fibreuse cède en certains points et l'envahissement bacillaire se poursuit de proche en proche. En même temps les masses centrales, sans cesse travaillées par les ferments microbiens, se désagrègent, puis se liquéfient, et la fonte caséuse marque le commencement de l'effondrement de l'organe malade dans la caverne.

Le caverne se vide et le liquide infectant est répandu en dehors de l'organisme ou bien se diffuse dans son intérieur, à une distance variable du foyer primitif.

De ce foyer d'ailleurs, dès le début de sa formation, les virus peuvent émigrer dans des régions plus ou moins éloignées, soit par l'intermédiaire des vaisseaux lymphatiques qui serpentent tout autour soit par l'intermédiaire des veines. Par ces dernières ils atteignent la circulation générale, qui ne les garde jamais en permanence, mais les porte jusque dans les profondeurs les plus reculées de tous les organes, dans les articulations, dans les os, dans le péritoine, le foie, les reins, dans le cerveau, etc.

S'ils colonisent quelque part, peu importe l'organe envahi, toujours apparaît la même formation cellulaire à tendance fibro-caséuse, que je viens de décrire, qui manifeste le double travail offensif et défensif des virus et de l'organisme, et dont l'évolution variable peut servir de mesure à l'activité relative des uns et de l'autre.

Le développement progressif des tubercules entraîne l'altération grave ou la destruction d'organes indispensables à la vie.

La tuberculose tue donc par une action locale, bien différente en cela de la plupart des maladies infectieuses ; elle tue grâce à l'effet d'un poison caséifiant qui n'agit que sur place et qui même semble attaché aux corps bacillaires par lesquels il est élaboré.

Le bacille tuberculeux produit cependant d'autres poisons dont le mieux connu est la tuberculine—que l'on ne peut ignorer sans se faire une idée incomplète du mécanisme de la consommation. Ces poisons se répandent dans tout l'organisme, ils le sensibilisent pour ainsi dire, ils préparent le terrain au bacille et ils sont en outre la cause principale des troubles généraux de la santé : perte d'appétit, amaigrisse-

ment, faiblesse, anémie, transpirations profuses, fièvre, qui révèlent de façon parfois bien précoce l'infection tuberculeuse et prêtent au phtisique ses caractères les plus distinctifs.

Mais tous les tuberculeux n'ont pas un aspect étique. C'est que certains d'entre eux ont le pouvoir d'opposer aux toxines des antitoxines actives et qu'ils développent de plus une substance immunisante, stimulante de la résistance naturelle au bacille tuberculeux. Ce sont même les variations en qualité et en quantité de cette substance immunisante, dont la production irrégulière échappe à toute loi connue, qui nous expliquent l'évolution capricieuse de la phtisie, aussi bien les reprises inattendues contre le mal des organismes les plus débilités que les défaillances rapides des plus forts.

Ainsi, messieurs, l'ensemble de cet agrégat de cellules étroitement solidaires dont nous sommes constitués, est appelé à fournir des éléments de défense dans la lutte engagée sur des points circonscrits; et cette notion de la participation des forces générales aux réactions qui s'accomplissent au sein du tubercule, si intéressante à plusieurs titres, doit en particulier n'être pas perdue de vue par quiconque veut comprendre les conditions de développement de la tuberculose dans l'individu et dans l'espèce.

Mais avant d'aller plus loin, avant de rechercher les causes multiples du fléau, je crois devoir vous montrer quelques figures qui éclairent et confirment les données scientifiques dont je viens de vous faire un exposé bien en raccourci, mais j'espère, rigoureusement exact et suffisant pour établir comment l'homme résiste au bacille tuberculeux et comment il en meurt.

L'étude des conditions de développement de la tuberculose suscite immédiatement la question de son caractère héréditaire autrefois universellement affirmé. Aujourd'hui, plus soucieux peut-être des progrès de l'hygiène que de la vérité absolue, on s'accorde plutôt à dire et à proclamer que la tuberculose est uniquement contagieuse, nullement héréditaire. Il me semble qu'il y a là une exagération voulue. Il faut à tout prix, pense-t-on, semer l'effroi de la contagion. Et assurément, rien ne serait moins propre à stimuler le travail de défense organisé contre le fléau, par les peuples civilisés, que la croyance persistante à une prédestination héréditaire à la phtisie. Cette croyance pèse évidemment, comme une fatalité déprimante, sur l'esprit des descendants de tuber-

culeux ; et, aux membres des familles indemnes, elle donne, à l'égard de la phtisie, une sécurité qu'en toutes choses il est plus sage de chercher en soi-même que dans ses ascendants.

Je ne m'arrêterai pourtant pas avec vous, messieurs, à me demander s'il est bon que le public croie la tuberculose contagieuse ou bon qu'il la croie héréditaire. Nous allons nous appliquer à rechercher simplement lequel est le vrai. Il faut plus craindre les inconvénients de l'erreur que ceux de la vérité. Si la tuberculose est héréditaire, il me paraît nécessaire qu'on le sache pour prendre les mesures les plus propres à restreindre cette hérédité fatale et celles qui peuvent en atténuer les conséquences. Je ne voudrais pas d'ailleurs contester à la légère une opinion qui a subi victorieusement l'épreuve de plus de 25 siècles d'observations et qui, restée universelle pendant cette immense durée, a bien des chances de passer encore pour établie sur quelque fondement solide. Je soupçonne au surplus que cette croyance à l'hérédité tuberculeuse est un peu la vôtre, beaucoup peut-être celle d'un public témoin de la disparition de tant de nombreuses familles emportées tout entières par l'implacable tuberculose.

Aussi bien, messieurs, me verrez-vous faire un louable effort pour accorder avec l'enseignement traditionnel et avec les convictions populaires les conclusions les plus récentes de la science sur cet intéressant sujet.

Au sens strict du mot l'hérédité de la phtisie ne peut consister que dans l'infection conceptionnelle ou utérine de l'enfant par des germes tuberculeux existant chez le père ou chez la mère.

Nous savons, en effet, qu'il n'existe pas de tuberculose sans bacilles, et, par suite, il est impossible de transmettre l'une sans les autres. Or les recherches contemporaines nous ont fourni des documents qui nous permettent de considérer comme à peu près impossible l'infection conceptionnelle ou par le père ou par la mère, et comme exceptionnelle la transmission utérine des virus tuberculeux à l'enfant.

La condition essentielle de cette transmission utérine est l'infection du sang maternel par les bacilles tuberculeux, condition qui est loin de se réaliser fréquemment. Les bacilles tuberculeux, nous l'avons vu, en effet, ont pour règle de n'apparaître dans le sang, où ils ne peuvent d'habi-

tude ni se multiplier, ni survivre, que pour immédiatement aller se retrancher dans quelque tissu.

Si même, dans des cas de tuberculose avancée ou à évolution rapide, ils y font par exception des passages fréquents et prolongés, le filtre placentaire reste encore à lui seul un obstacle sérieux à leur pénétration jusque dans l'organisme fœtal.

Aussi ne devons-nous pas être surpris que les autopsies pour ainsi dire innombrables pratiquées sur les enfants issus de tuberculeux, n'aient guère fourni plus de 40 exemples authentiques de tuberculose congénitale.

Sans doute, l'absence de lésions tuberculeuses perceptibles ne prouve pas, dans tous les cas d'autopsies négatives, que les bacilles tuberculeux n'ont pas atteint les tissus de pareils rejetons. Les inoculations expérimentales d'un extrait de ces tissus au cochon d'Inde, animal si sensible aux virus tuberculeux que quelques unités bacillaires le font périr, nous ont démontré l'existence d'infections latentes qui, étant donné le mode de développement de la tuberculose, pourraient attendre des années avant de se mettre à progresser, grâce à une sorte de réviviscence tardive des germes.

Mais ces infections latentes sont loin d'avoir l'importance qu'une certaine école a voulu leur attribuer. La méthode sûre des inoculations au cochon d'Inde n'en a révélé qu'un nombre de cas relativement petit. D'autre part, nous savons par la clinique que la tuberculose est exceptionnelle avant l'âge de trois mois, ce qui vient évidemment en contradiction avec l'hypothèse d'une infection utérine habituelle des enfants issus de tuberculeux. De ces faits me semble découler qu'il n'est guère dangereux de devenir tuberculeux, à

Mais, malheureusement, à coté de l'hérédité parasitaire, de l'hérédité de la graine, qui n'est qu'une possibilité négligeable, il y a à tenir grand compte de la réalité des faits d'hérédité du terrain, que l'on désigne encore justement sous le nom de prédisposition héréditaire. C'est l'importance de ce facteur étiologique que signalait Peter dans cette phrase célèbre, à laquelle il n'y a à retrancher que ce que la plupart des formules générales ont de trop absolu: "L'homme ne naît pas tuberculeux, mais tuberculisable."

Il ne faudrait pas entendre par là que seuls sont tuberculisables ceux qui présentent une fragilité particulière acquise de leurs parents. Il n'existe probablement dans l'espèce hu-

maine aucune personne, si indemne qu'elle puisse être de toute tare héréditaire, qui présente une immunité absolue contre le germe tuberculeux. Des troubles accidentels de la santé ou une inoculation bacillaire massive peuvent vaincre la résistance des plus réfractaires.

Mais il est reconnu que les circonstances ordinaires de la contagion sont impuissantes à forcer les défenses normales de l'organisme humain. Celui-ci ne devient un milieu favorable au virus qu'à la suite de certaines altérations dont il existe des causes nombreuses et variées, mais entre lesquelles aucune n'est aussi nette, aussi spéciale que la tuberculose des ascendants.

La vie cellulaire de chacun de nous, aussi bien que le jeu de nos facultés supérieures, sont la continuation, jusque dans leurs particularités, des réactions individuelles de nos parents. Si donc, chez ces derniers, des toxines tuberculeuses, diffusibles ont amoindri la vitalité générale des cellules ou seulement produit en elles cette sorte de sensibilisation relative aux virus, que je vous ai signalée antérieurement, des dispositions pareilles se manifesteront en nous, et telles que non seulement elles assureront notre réceptivité dans les conditions ordinaires de la contagion, mais quelles influenceront aussi sur les localisations de la maladie. Les exemples ne manquent pas où plusieurs membres d'une famille ont développé, vers le même âge parfois, des lésions tuberculeuses dans les mêmes régions, soit dans la hanche, soit dans les vertèbres, soit dans le péritoine, soit dans les méninges ou ailleurs, et d'une façon tout à fait exclusive.

La prédisposition héréditaire, qui par elle-même ne peut faire un seul tuberculeux, reste ainsi aux yeux de la science nouvelle, conformément à la croyance ancienne, l'un des agents les plus actifs de la diffusion de la tuberculose. Elle prépare, elle approprie le terrain humain à la graine tuberculeuse, et les victimes qu'elle lui livre de cette manière doivent se compter par centaines de mille chaque année.

Il est vrai qu'il est difficile de distinguer son action propre de celle certainement plus redoutable de la contagion familiale.

Mais lorsque des tuberculisations faciles, inattendues dans des conditions de vie excellentes, en dehors de toute contagion familiale, se produisent, se répètent incessamment, sans contact des uns avec les autres, sur les petits enfants, sur les

neveux des victimes antérieures, sur les orphelins isolés de leurs familles dès leur naissance, l'influence de la prédisposition héréditaire apparaît alors bien distincte et laisse entrevoir l'étendue de ses méfaits possibles.

La prédisposition des fils de tuberculeux repose en partie sur quelque trouble cellulaire bien spécial, inconnu dans son essence, mais en tout cas nullement proportionné avec le degré d'activité vitale de chacun ; ce qui fait que chez certains sujets, vigoureux par ailleurs, elle dépasse singulièrement les autres aptitudes morbides. Mais elle repose aussi sur une altération d'ensemble des fonctions de la nutrition, facile à constater sur un grand nombre ; et alors elle se confond avec les causes banales de déchéance organique qui à ce titre sont en même temps des causes prédisposantes à la phtisie.

Tous les jours ces causes banales interviennent pour faire perdre leur précieux privilège d'immunité à de nombreuses familles saines jusque-là. Elles jouent par suite un rôle considérable. Mais aucune d'elles, n'exerçant une action qui vise à proprement parler la tuberculose, ne demande d'être étudiée à part. Elles aboutissent toutes plus ou moins par différentes voies à un état de dégradation constitutionnelle qui laisse l'organisme sans défense contre les infections accidentelles de n'importe quelle nature.

Elles sont entièrement variées. Ce sont, par exemple, les affections du système nerveux qui paralysent les réactions des éléments anatomiques : ce sont les affections du cœur, de l'appareil respiratoire et du tube digestif qui empêchent leur régénération ; c'est la faiblesse native des fonctions de la nutrition, comme dans la scrofule et dans le diabète ; c'est la privation habituelle d'air et d'aliments ; c'est la privation de lumière qui entraîne l'étiollement de tous les êtres vivants ; c'est le surmenage incessant des ambitieux, et des souffredouleurs et des faméliques ; l'épuisement des mères accablées, sans trêve de grossesses, de fatigues et de préoccupations ; c'est la misère sous toutes ses formes et de toute origine, celle qu'engendre la pauvreté ou qu'apportent les mauvaises fortunes, celle qui est le produit des plaisirs et de la dissipation ; ce sont enfin les maladies infectieuses et les intoxications.

Parmi les maladies infectieuses prédisposantes à la phtisie, celles qui comme la rougeole, la coqueluche, la grippe, frappant les voies aériennes, dénudent leur surface, sont particu-

lièrement à redouter. Elles ont comme les autres une action débilitante, et, de plus, elles ouvrent au bacille tuberculeux une porte d'entrée directe dans le poumon.

De même il est possible que la simple bronchite favorise les inoculations bacillaires, et que par suite les profanes n'aient pas toujours tort d'attribuer une tuberculose pulmonaire à ce qu'ils appellent un rhume négligé. Toutefois le rhume négligé n'est le plus souvent qu'une tuberculose négligée. Le rhume ne se prolonge et ne s'accroît qu'à cause du caractère de gravité qu'il doit à sa nature spéciale.

Que dire maintenant, et enfin, de l'alcoolisme, dont le professeur Landouzy a affirmé qu'il fait le lit de la tuberculose, au point de vue de son influence véritable sur le développement de cette infection.

Dans ces derniers temps, en Europe, on est allé très loin dans la subordination de la tuberculose à l'alcoolisme. On a presque voulu laisser entendre que sans lui la tuberculose ne pourrait plus subsister en tant que maladie des masses. En réalité l'alcoolisme n'a pas de rapports aussi intimes avec le développement du fléau de la tuberculose que les Européens se plaisent à le croire. Une courte observation dans notre milieu suffirait à les en convaincre.

L'alcoolisme est bien, je le reconnais volontiers, l'un des plus grands artisans connus des déchéances organiques. Il fait de l'homme, qu'il altère jusque dans les moelles, la proie facile d'infections multiples. L'alcoolisme affectionne en particulier la tuberculose et il l'entraîne fréquemment à sa suite ; mais la tuberculose peut se passer de lui ; et il me paraît opportun de l'enseigner hautement, afin que, dans les luttes même triomphantes contre la plaie de l'alcoolisme, on ne s'abuse pas jusqu'au point de croire étouffer en même temps la tuberculose.

Jamais on ne l'atteindra sérieusement dans ses causes prédisposantes trop nombreuses, trop complètement identifiées avec les misère et les infirmités qui sont le partage inévitable de l'homme.

Mais heureusement nous pouvons réduire ces causes, sinon les supprimer, et notre impuissance à les supprimer ne saurait nous faire désespérer de vaincre la tuberculose. Les plus complètes dégradations organiques, retenons le bien en effet, celles que parviennent à réaliser ensemble les affections cachectisantes avec les pires misères doublées de tous les

vices, sans le bacille tuberculeux, n'ont jamais engendré un cas véritable de consommation. C'est donc à dire que, d'une façon directe, en faisant disparaître toute possibilité de contagion, nous pouvons un jour venir à bout de la tuberculose.

La tâche n'est pas facile toutefois, car les sources de la contagion sont presque inépuisables. Toute matière tuberculeuse, quelle que soit sa provenance, qu'elle soit le produit d'un abcès ganglionnaire, d'une ulcération des téguments, d'une carie osseuse ou de la fonte d'un poumon, est infectante. Elle l'est à l'état frais, elle l'est encore après dessiccation sous forme de poussière. Nul refuge n'existe où l'on soit protégé contre sa souillure. Avec les animaux malades et l'homme, avec ce dernier surtout, mais assez fréquemment aussi avec le chat, le chien, le singe, les bovidés, le porc, le cheval même et quelques rongeurs tuberculeux, elle s'infiltré en tous lieux et sur toutes choses.

Mais c'est le poitrinaire qui, par son expectoration, est son grand agent disséminateur. On peut établir comme règle assez générale que, dans les conditions actuelles de son existence, un premier poitrinaire dans une maison est la perte de la famille presque toute entière et que souvent il entraîne encore avec lui dans la tombe ses amis les plus proches. Et s'il n'est pas lui-même coupable de tant de pertes de vies, c'est la société qui l'est alors, par suite de l'ignorance et du dénuement inconcevables dans lesquels elle le laisse.

Dans la seule ville de Québec ils se chiffrent par centaines les malades, qui, bien inconsciemment la plupart, sèment ainsi la désolation sur leur passage.

Tous ces malheurs seraient évitables. Car la matière tuberculeuse qui ne se forme, j'aime à le redire, que dans l'organisme animal, est inoffensive tant qu'elle y séjourne, et peut être détruite dès qu'elle est éliminée au dehors.

L'air expiré par le phtisique est aussi pur de germes microbiens que celui qui sort de la poitrine la plus saine. Et, par conséquent, la terreur qu'inspire à certaines personnes la simple présence d'un poitrinaire est tout à fait illégitime. Celui-ci ne devient dangereux que par le défaut de surveillance de ses actes parfaitement contrôlables, comme, entre autres, la parole et la toux qui projettent de la bouche des particules de salive infectée et surtout des crachats fourmillant chacun de milliers de bacilles

Naturellement, c'est au foyer domestique que se réunissent les conditions les plus propices à la contagion. Ailleurs la matière tuberculeuse est plus ou moins diluée. Là elle s'accumule chaque jour, elle se condense et l'atmosphère devient ce véritable égout aérien dont a parlé encore Peter.

Là, la respiration continue d'un air empoisonné ; l'entassement dans des chambres à coucher suffocantes où plusieurs lits sont partagés chacun entre deux ou trois personnes, y compris le malade ; la souillure permanente des sofas, des oreillers, des matelats ; l'échange de mille objets d'un usage commun, service de table, literie, vêtements ; la contamination des aliments par des mains malpropres, constituent des dangers effroyables auxquels il est bien surprenant que l'on puisse échapper.

Mais ce n'est pas tout. Le tuberculeux, pour contagionner son entourage, se passe souvent d'intermédiaires. Par les caresses, par les baisers, par la pluie de bacilles qu'en causant il fait tomber dans le champ respiratoire de ses plus proches, directement il leur communique, il porte dans leur organisme les germes de son mal, avec des chances de les infecter proportionnées avec l'intimité des relations qu'il entretient avec chacun d'eux.

Grâce à ces contacts divers, directs aussi bien qu'indirects, la tuberculose dans la famille se transmet avec une fréquence, avec une régularité, j'ose presque dire, qui ont fait mettre au compte de l'hérédité des méfaits principalement imputables aux déplorables facilités de la contagion dans un foyer infecté.

La contagion familiale est ainsi, entre toutes les pourvoyeuses de la phtisie, la plus grande, la première par l'étendue de son action et la sûreté de ses moyens.

Puis, de la famille la contagion gagne de proche en proche, suit la trace des malades ambulants qui longtemps conservent le dangereux privilège de vivre de la vie commune, et font tant et si bien qu'aucune demeure n'est efficacement défendue contre la souillure des matières tuberculeuses.

Comment fermer sa porte à des parents ou amis poitrinaires ? Des serviteurs tuberculeux la franchissent du reste à notre insu ; et nous mêmes nous apportons dans nos intérieurs les ordures du trottoir et du chemin qui s'attachent aux semelles de nos bottes et plus encore aux robes traînantes des femmes.

L'introduction accidentelle de la matière tuberculeuse dans les foyers sains, qui jamais n'est très abondante, n'aurait pas les inconvénients qu'en réalité elle présente, si on avait davantage le souci de se loger d'une façon hygiénique et si, d'autre part, on entendait mieux qu'on ne le fait les soins de propreté domestique.

Mais, tous les jours nous voyons des gens aisés, riches même, s'ensevelir de gaieté de cœur dans des réduits obscurs, comme pour y prendre le goût du tombeau. On élève même des palais, que je ne regarderai jamais que comme des taudis, dans lesquels pénètrent à peine quelques rayons de soleil.

Dans ces logements les virus ne meurent pas. Souvent le balayage sans ventilation suffisante ne fait que les déplacer sans les chasser. Des renforts leur arrivent par l'apport quotidien de nouvelles saletés et ils attendent une occasion propice à l'infection.

Souvent des familles, jusque là indemnes, qui viennent d'être atteintes de tuberculose, nous demandent, avec étonnement, d'où un pareil malheur a bien pu leur venir. A cette question, si nous ne répondons pas toujours, c'est qu'il est difficile de déterminer dans un cas donné l'origine d'une maladie qui a pu être prise depuis des années en mille endroits. Mais souvent il n'y aurait pas à chercher loin : l'infection s'est faite à la maison faute même d'en sortir, et pour s'y être trop renfermé dans une atmosphère malsaine.

En dehors de la maison, partout où se font habituellement des agglomérations humaines existent des foyers de contagion. Ce sont les rues poussiéreuses et encombrées des villes ; ce sont les tramways, les voitures de place et de chemins de fer, les bateaux, les hôtels, les théâtres, les établissements de jeux, les salles de réunion quelconques, les bibliothèques, les églises ; ce sont les jardins et promenades publiques où vont jouer nos enfants ; ce sont encore les pensionnats, souvent bien suspects à cause de leur mauvaise tenue et ce sont les écoles. De ces dernières, il est vrai, les enfants rapportent moins souvent la tuberculose que les autres maladies infectieuses, grâce au fait que, par incapacité habituelle d'expectorer, les petits tuberculeux sont à peu près inoffensifs pour leurs camarades. Toutefois, contrairement aux règles de la plus élémentaire prudence, on confie des enfants, non pas seulement à des instituteurs suspects, mais à des poitrinaires avérés, et l'on rapporte des exemples de classes qui,

par la faute de deux maîtres malades, ont été presque toutes entières décimées par la tuberculose.

Ces cas particuliers de contagion en masse entament quelque peu la réputation d'innocuité relative du milieu scolaire au point de vue de la dissémination de la tuberculose. Les dangers, que les enfants et les jeunes gens y courent, ne peuvent cependant pas être mis en comparaison avec ceux qui les attendent à leur entrée dans les maisons de commerce, dans les bureaux et dans les ateliers. Dans ces endroits où l'homme peine chaque jour pour gagner sa subsistance, tout semble une conspiration contre la vie. On montre, comme des curiosités, dans Québec, les appartements de travail présentant des dispositions à peu près convenables et décemment entretenus. Pas d'aération, pas d'espace, pas de lumière, des déchets immondes couvrant les planchers et les meubles, des instruments et des livres maculés; pardessus tout, des rassemblements de malades à qui le dénuement impose de garder, jusqu'à la dernière extrémité, une situation devenue exténuante pour eux-mêmes et compromettante pour les autres; voilà les conditions qui font des bureaux et des ateliers des fourmillières de phtisiques.

Aussi peut-on dire que, d'une façon très générale, c'est dans le milieu où il travaille que l'adulte prend sa tuberculose, tandis que l'enfant trouve la sienne au foyer familial où elle lui vient, nous l'avons vu, soit de ses parents, soit encore du lait des vaches tuberculeuses.

A ce sujet de la contagion par le lait ou par la chair d'animaux tuberculeux, le professeur Koch lui-même a mis en question, en 1902 à Londres, l'identité jusque là incontestée des tuberculoses humaine et bovine.

Les discussions qu'il a soulevées à ce propos ont probablement eu leur dernier écho au congrès international de Washington, où le professeur Arloing, son principal contradicteur, semble avoir fourni, à la satisfaction de presque toutes les personnes présentes, des preuves décisives de la transmissibilité, particulièrement par le lait, de la tuberculose des bovidés à l'homme.

Tant de sources d'infection, tant d'agents disséminateurs des virus expliquent, mesdames et messieurs, l'extrême fréquence de la tuberculose.

Mais le mal est-il vraiment aussi grand, aussi répandu qu'on aime à le répéter? N'exagère-t-on pas lorsqu'on vient

affirmer que 25,000 des habitants de la ville de Québec seront atteints de tuberculose plus ou moins latente, que 8 à 10,000 en mourront et qu'actuellement 600 à 800 en sont malades à des degrés divers?

Les médecins ont leurs idées fixes, et, une fois en quête de tuberculose, ne peuvent-ils croire la trouver sur mille sujets où elle n'existe pas?

Ces doutes, Mesdames et messieurs, ne manquent pas de quelque fondement, et je les partagerais s'ils ne faisaient que mettre en cause, d'une façon générale, l'infaillibilité médicale. Je concéderai même, si on y tient, que les médecins se trompent plus souvent encore qu'on ne le dit. Mais aussi ils sont capables de quelques notions sûres. Et quand ils ont sous les yeux la matière tuberculeuse si bien différenciée, avec, comme signature de sa nature bien spéciale, la présence du bacille de Koch, il est impossible qu'ils se méprennent: aucun autre produit pathologique ne saurait leur en imposer pour des tubercules. Or, c'est pièces en mains, sur la foi particulièrement des résultats d'autopsie que l'on a établi la statistique de la tuberculose.

Tenez donc pour certain que la terrible tuberculose est bien aussi disséminée que les médecins l'affirme, que par conséquent elle menace ceux, parmi nous, qu'elle n'a pas atteints déjà et que, laissée à elle-même, elle gagne du terrain de jour en jour.

Entre la tuberculose et l'humanité une lutte universelle est par suite devenue imminente. L'une doit nécessairement tuer l'autre.

Il n'entre pas dans le cadre du sujet que je me suis assigné d'exposer quels moyens nous possédons pour combattre un pareil fléau. J'aborderai peut-être un jour cette question. Mais laissez-moi du moins vous dire dès maintenant que, dans l'orientation de nos efforts, nous ne devons pas suivre une voie différente de celle qui a conduit à de si beaux succès contre les autres maladies épidémiques. Réduire d'abord, puis empêcher la dissémination de l'agent causal de la maladie, voilà où il faut que nous tendions, indirectement par l'amélioration générale des conditions de salubrité de notre milieu, directement par la chasse, sans trêve et impitoyable partout où elle peut être détruite, à la matière tuberculeuse.

De toutes les maladies parasitaires la plus ressemblante à la tuberculose faisait au moyen-âge de terribles ra-

vages. Je ne sais comment dans ces temps barbares, les peuples dépourvus d'assemblées délibérantes constituées trouvaient de bons conseils; mais ils montraient parfois la sagesse et la prévoyance qui font concevoir les grandes œuvres sociales, et ils avaient la détermination dans l'action qui les fait vite accomplir. Aussitôt le danger de la lèpre compris, la France seule, pour séquestrer ses lépreux, édifia de suite deux à trois mille refuges, et moins de 200 ans après toute trace du fléau avait disparu de la surface entière du pays.

Ce serait une honte aujourd'hui, avec les nouveaux moyens de lutte contre les épidémies dont nous disposons, de faire moins contre la tuberculose qu'on ne fit alors contre la lèpre.

Il ne peut plus être question à notre époque de séquestrer les tuberculeux, de les arracher violemment du monde avant leur triste fin. Mais qu'on leur distribue des secours et des soins; qu'on les dirige, qu'on les soutienne dans l'accomplissement de leurs impérieux devoirs envers leur famille et la société; qu'on leur offre soit au sanatorium, soit à l'hôpital, qu'on leur fasse trouver dans leurs propres demeures, grâce à un isolement relatif, des conditions de confort et d'innocuité que la vie ordinaire n'assure pas à de pareils malades.

C'est là ce que nous pouvons et devons faire, là qu'est le salut, moyennant de généreux sacrifices.

Mais nous marchandons; peut-être aussi attendons-nous, dans l'espérance, pour le moment du moins stérile, d'un remède sauveur, d'un sérum anti-tuberculeux qui ne vient pas et que rien n'annonce.

Pourtant, lorsqu'existent à la portée de nos bourses des moyens efficaces de préservation, nous n'avons pas le droit, il n'est pas sage, au lieu de les appliquer, de nous contenter d'implorer la médecine et de lui demander des découvertes merveilleuses pour notre protection. Nous nous préparons ainsi de douloureuses déconvenues.

La richesse, en effet, est moins rare encore que le génie.

Dr. Arthur Rousseau

Québec, 15 avril 1909.

La défense navale

On ne peut comparer l'ordre du jour de M. Laurier, touchant la défense navale, avec celui de M. Foster, sans s'apercevoir qu'il allait beaucoup plus loin.

Il est également impossible de comparer avec l'ordre du jour ministériel celui qui y fut substitué par M. Laurier à la suggestion de M. Borden, sans constater que ce troisième et dernier texte va encore plus loin que n'allait le deuxième.

Un seul journal canadien-français que nous sachions, a eu l'idée de juxtaposer les trois textes pour mieux faire ressortir la portée de chacun. Nous l'allons faire à notre tour, parce qu'il n'est pas de procédé plus loyal, et qu'il nous épargnera de longues dissertations :

NOTE DE LA DIRECTION.—L'adoption par la Chambre des Communes de la motion Laurier-Borden a remis au premier plan de l'actualité la question de l'Impérialisme. Mais, pour des raisons sur lesquelles nous n'insisterons point ici, cette question n'a pas été, dans la presse française, traitée avec le soin et l'ampleur qu'elle méritait. LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE est heureuse d'offrir aujourd'hui à ses lecteurs une étude d'ensemble sur l'un des aspects particuliers de ce problème : notre participation à la défense impériale, la signification et les conséquences de la motion Laurier-Borden.

Le sujet est d'une importance sur laquelle nous n'avons pas à insister. La compétence de l'auteur s'impose également. M. Olivar Asselin est l'un des maîtres de la presse canadienne et depuis dix ans il a été l'un des plus attentifs observateurs et des plus actifs adversaires du mouvement impérialiste.

Il avait l'avantage d'être à Ottawa le jour où fut discutée la motion Laurier-Borden. Sur ce point, sur la physionomie qu'offrait la Chambre ce jour-là et sur l'allure générale du débat, il parle donc avec l'autorité particulière d'un témoin attentif et averti.

ORDRE DU JOUR FOSTER

Vu ses ressources abondantes et variées, sa situation géographique, et obéissant à ce sentiment de fierté nationale et de confiance en ses propres forces qui doit animer un peuple fort et progressif, le Canada ne devrait pas retarder plus longtemps de prendre sa juste part de responsabilité et de dépenses pour assurer convenablement la protection de ses côtes et de ses grands ports maritimes.

ORDRE DU JOUR LAURIER

La Chambre se rend pleinement compte du devoir qui incombe à la nation canadienne, à mesure de l'accroissement de sa population et de ses richesses, *d'assumer dans une plus large mesure les responsabilités de la défense nationale.*

La Chambre réaffirme l'opinion maintes fois exprimée par les représentants du Canada que, étant données les relations constitutionnelles existant entre la mère patrie et les colonies autonomes, *le versement au trésor impérial d'une contribution déterminée pour des fins navales et militaires ne constituerait pas, en ce qui concerne le Canada, une solution satisfaisante du problème de la défense.*

La Chambre a noté avec satisfaction le soulagement que le peuple canadien a apporté aux contribuables du Royaume-Uni en se chargeant du fardeau de grandes dépenses militaires qui pesaient autrefois sur le trésor impérial.

La Chambre approuvera cordialement toute dépense nécessaire destinée à favoriser l'organisation d'un service naval canadien en co-opération et relation intime avec la marine impériale, dans le sens indiqué par l'Amirauté lors de la dernière conférence impériale, *et en complet accord avec l'idée que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est essentielle à la protection effective du commerce, au salut de l'empire et au maintien de la paix universelle.*

La Chambre est fermement convaincue que *chaque fois que le besoin s'en fera sentir, le peuple canadien se montrera prêt et disposé à faire tous les sacrifices nécessaires pour prêter aux autorités impériales son concours le plus loyal et le plus cordial en toute mesure tendant au maintien de l'intégrité et de l'honneur de l'empire.*

Sous-Amendement Laurier-Borden

Adopté à l'unanimité par la Chambre

Cette Chambre reconnaît le besoin qui incombe au peuple canadien, à mesure que son chiffre de population et ses richesses augmentent, *d'assumer dans une plus large mesure les responsabilités de la défense nationale.*

La Chambre est d'avis que sous le régime des relations constitutionnelles actuelles entre la mère patrie et les colonies autonomes, le paiement de contributions fixes et régulières au trésor impérial pour des fins navales et militaires *ne serait pas*, en autant que cela concerne le Canada, *la solution la plus satisfaisante du problème de la défense.*

La Chambre approuvera cordialement toute dépense nécessaire destinée à encourager l'organisation rapide d'un service naval canadien en co-opération et relation intime avec la marine impériale, conformément aux recommandations de l'Amirauté faites lors de la dernière conférence impériale, *et en complet accord avec l'idée que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est essentielle à la protection efficace du commerce, à la sûreté de l'empire et au maintien de la paix mondiale.*

La Chambre est fermement convaincue que, *chaque fois que le besoin s'en fera sentir, le peuple canadien se montrera prêt et disposé à faire tous les sacrifices requis pour donner aux autorités impériales la co-opération la plus loyale et la plus cordiale à toute mesure propre à maintenir l'intégrité et l'honneur de l'empire.*

M. Laurier n'avait qu'à adopter l'ordre du jour de M. Foster et la guerre cessait aussitôt faute de motifs, et la presse ministérielle aurait eu ensuite raison de soutenir que rien n'était changé dans nos relations avec la métropole. Car l'ancien ministre des Finances avait parlé en Anglais chauvin et mégalomane, mais sa proposition n'avait rien de contraire au principe autonomiste, et s'il y attachait, lui, une portée impérialiste, il ne tenait qu'au premier-ministre de conserver aux mots leur sens intrinsèque. M. Laurier, pour une raison connue de lui seul, préféra proposer l'amendement que nous citons plus haut comme texte No 2.

Les trois premiers paragraphes de cet amendement étaient assez inoffensifs. On n'en pouvait malheureusement pas dire autant des deux autres. Dans le quatrième, le ministère concédait l'organisation d'un " service naval canadien " dirigé par l'Amirauté britannique pour les besoins de la métropole ; par le cinquième il engageait le Canada à se jeter dans toutes les guerres de la Grande-Bretagne.

Or, non seulement le troisième paragraphe a été écarté du texte définitif et le cinquième maintenu, mais le deuxième a été modifié de manière à admettre comme une solution les contributions extraordinaires en argent, et le quatrième, de manière à réclamer la PROMPTE organisation de cette marine qui, tout en étant canadienne, recevra ses ordres de Londres et veillera d'abord sur les intérêts de la métropole.

Et ce n'est pas le procès du seul ministère que nous faisons en ce moment. Le parti tory a joué en cette affaire le même double jeu idiot dont il essaya en 1899 avec un si beau succès. C'est lui qui a commencé au Canada l'agitation hystérique en faveur d'une offre de " dreadnoughts " à la Grande-Bretagne ; ce sont surtout ses journaux qui ont créé, au moyen de dépêches alarmistes savamment fabriquées dans les bureaux du *London Times* et retouchées dans les bureaux du *Montreal Star*, le faible sentiment jingoïste dont les vagissements ont effrayé le cabinet Laurier. C'est de ses rangs qu'est partie encore une fois l'imputation de manque de loyalisme qui est, lorsqu'il a tort, son argument suprême contre l'adversaire. Il a sa large part de responsabilités dans la dérogation à la politique traditionnelle du Canada, et les discours que M. Monk viendra faire après coup dans la province de Québec ne changeront rien à ce fait brutal. Au lecteur de juger entre ces criminels appels aux sentiments mauvais du Canada anglais—chauvinisme

outrecuidant et provocateur, hostilité latente envers la province de Québec—et la reculade insensée faite par le ministère en temps de calme, devant des galeries à peine remplies et une députation prête—on l'a vu par les discours nationalistes de MM. Congdon, Brodeur, Roy et Turcotte—prête à tout refuser. A lui de dire si dans un pays où presque tout le monde sait lire et écrire, où, par conséquent, le corps électoral est censé doué d'une certaine intelligence, l'on ne pourrait élire pour députés, sous quelque nom que ce fût, autre chose que des chenapans ou des froussards.

Je sais bien qu'entre journaux de couleurs différentes on ne s'entend pas, ou l'on feint de ne pas s'entendre, sur la portée véritable du vote des Communes. Selon les uns, le Canada se serait soustrait une fois de plus à son devoir de colonie britannique, et cela par la faute du Canadien-Français qui dirige le pays à l'heure actuelle. D'autres prétendent qu'avec l'assentiment, et pour ainsi dire, sur l'invitation de M. Laurier, le parlement canadien a changé du tout au tout le principe directeur de nos rapports avec la métropole.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'illogisme des premiers ; si en effet la proposition de M. Foster était à leurs yeux l'expression du parfait loyalisme, ils devraient applaudir à la déclaration de principes des Communes, qui non seulement comporte cette proposition en propres termes dans son premier paragraphe, mais qui nous lie, dans les paragraphes suivants, à des entreprises que l'ordre du jour Foster ne mentionnait même pas. Ces journaux—dont le *Toronto Telegram* est le type le plus accompli—auraient encore une autre raison pour mettre une sourdine à leur patriotique fureur ; car si M. Foster a jugé à propos de renoncer à son ordre du jour pour accepter, avec certaines modifications, celui de M. Laurier, c'est évidemment que son chauvinisme impérialiste y trouvait son compte ; car si le même M. Foster, quelques jours après, a cru devoir déclarer à ses électeurs de North-Toronto que le vote du 29 mars comblait ses vœux, c'est que sa bonne foi n'a pas été surprise, mais qu'il avait ses raisons pour se rallier aux vues ministérielles. (1)

La seconde interprétation n'est pas non plus absolument juste. Dès 1884, sir John Macdonald faisait à Londres, au

(1) *La Patrie* a reproduit cette déclaration dans son édition du 23 avril, d'un compte-rendu du *Mail and Empire*, organe reconnu du parti tory à Toronto.

nom du peuple canadien, des déclarations identiques à celles que vient de voter notre parlement. Il disait :

◆ Je répons de la fidélité du Canada. Je crois que ses ◆
 ◆ intérêts les plus chers dépendent de son union avec le plus ◆
 ◆ grand empire du monde. Je crois que la politique de la ◆
 ◆ Grande-Bretagne est opposée à toute guerre offensive et ◆
 ◆ et j'ai la conviction que le peuple du Canada est prêt à ◆
 ◆ assumer sa part de responsabilités et de dépenses dans ◆
 ◆ toute autre guerre." (1) ◆

En 1886, le vieux politique tory, dans un autre discours dont le compte-rendu, reproduit du *London Times*, fait en ce moment le tour de la presse canadienne, répétait aux Anglais de Londres sa profession de foi impérialiste :

◆ With regard to the question of Imperial Federation,— ◆
 ◆ dit le *Times*,—he fully agreed that there must be Imperial ◆
 ◆ Federation. ◆
 ◆ He believed that as the auxiliary nations of Australia, ◆
 ◆ and Canada, and South Africa increased, the present re- ◆
 ◆ lations, comfortable and pleasant as they were, could not ◆
 ◆ remain permanently fixed. ◆
 ◆ As those auxiliary nations must increase in wealth and ◆
 ◆ in population, so they must increase in responsibilities, ◆
 ◆ and speaking for the Dominion of Canada, he might say ◆
 ◆ that they were ready to join the Mother Country in her ◆
 ◆ offensive and defensive league, to sacrifice their last man ◆
 ◆ and their last shilling in defense of the Empire and the ◆
 ◆ flag of England. ◆
 ◆ And when it was known that in any quarrel and in any ◆
 ◆ conflict with England account would have to be taken of ◆
 ◆ the ten millions of Australia, and the ten millions of Can- ◆
 ◆ ada, increasing year by year, other nations would think ◆
 ◆ twice before going to war with her. (2) ◆

(1) Cité par M. Charles Langelier à la page 300 de ses "Souvenirs politiques".

(2) Au sujet de la Fédération Impériale, dit le "Times," il admettait absolument qu'il fallait qu'il y eut Fédération Impériale.

Il croyait que, en raison du développement des nations auxiliaires d'Australie, du Canada et de l'Afrique du sud, les relations actuelles, si aisées et si agréables qu'elles fussent, ne pourraient pas rester fixes indéfiniment.

Comme ces nations auxiliaires doivent augmenter en richesse et en population, de même elles doivent accroître leurs responsabilités, et parlant pour le Dominion du Canada, il pouvait dire qu'il était prêt à s'unir à la Mère Patrie pour sa ligue offensive et défensive, à sacrifier son dernier homme et à dépenser son dernier chelin pour la défense de l'empire et du drapeau de l'Angleterre.

Et quand il serait connu que dans toute querelle ou tout conflit avec l'Angleterre il faudrait tenir compte des dix millions de l'Australie et des dix millions du Canada, qui augmentent chaque année, les autres nations y réfléchiraient à deux fois avant de lui déclarer la guerre.

Il faut également reconnaître que notre participation à la guerre sud-africaine était, à notre abstentionisme traditionnel, une dérogation plus effective et plus dangereuse que l'ordre du jour parlementaire le plus impérialiste.

Il y a une différence, cependant, entre l'exubérance chauvine d'un orateur de banquet et la décision délibérée d'un parlement.

D'autre part, M. Laurier ne peut invoquer aujourd'hui le précédent de 1899 sans confesser implicitement qu'il trompait ses compatriotes à cette époque en leur disant que l'envoi de troupes en Afrique ne créerait pas un précédent.

Et cela reviendrait à dire que, s'ils forcent un peu la note, ceux qui accusent le ministère d'avoir sacrifié de cœur gai ce qui nous restait d'autonomie ne sont pas loin de la vérité.

Il y a encore l'opinion des journaux ministériels canadiens-français et des journaux plus ou moins indépendants qui font ordinairement cause commune avec eux : le *Canada*, le *Temps*, le *Soleil*, la *Presse* et la *Patrie*. Ceux-là disent que le ministère a su sauvegarder l'autonomie canadienne tout en donnant à la métropole—ou à l'Empire, pour employer le mot en honneur chez ceux qui ne voient plus que l'intérêt anglais—les gages qu'elle était en droit d'attendre de notre loyalisme. Il y a ici dans les termes une contradiction qui ne devrait échapper à personne, mais qui, chose surprenante, ne laisse pas de faire de nombreuses dupes parmi nos compatriotes. Qui dit autonomie dit séparation—séparation dans la mesure exigée par la divergence entre les intérêts des colonies et ceux de la métropole. Qui dit séparation dit le contraire de rapprochement, comme l'admettra sans conteste M. de la Palisse. En réalité, l'attitude du gouvernement ne s'excuse que si l'on admet le droit de la métropole de commander en maîtresse aux colonies dans toutes les guerres où il lui prendra fantaisie de s'engager.

La Patrie, pour sa part, le comprend si bien qu'elle répond ainsi (1) à un groupe de citoyens de Québec qui l'ont prise pour arbitre d'un débat sur le sens de l'ordre du jour du 29 mars :

Nous sommes une colonie autonome. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous faisons partie intégrante de l'empire, et QUE NOUS DEVONS SECOURS A LA MERE-PATRIE CHAQUE FOIS QU'ELLE EST MENACEE. Le parlement du Canada NE POURRAIT CONVENABLEMENT REFUSER A LA GRANDE BRETAGNE ET SON ARGENT ET SA MILICE, SI ELLE LES LUI DEMANDAIT. Disons, en passant,

(1) Voir le numéro du 13 avril, p. 13.

que la Grande-Bretagne n'a pas encore fait un appel direct et formel de secours à ses diverses colonies.

Le Roi est le chef suprême de la milice et de la marine du Canada, d'après les termes même de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il en a le commandement. C'est dire que SI L'ANGLETERRE ETAIT ATTAQUEE, ET SI LA COURONNE JUGEAIT NECESSAIRE DE LEVER DES TROUPES AU CANADA, NOUS NE POURRIONS NOUS SOUSTRAIRE A NOTRE DEVOIR. Les autorités fédérales seraient sans doute consultées, et le parlement autoriserait la formation de régiments canadiens.

Pour échapper à toute obligation envers l'Angleterre, il faudrait rompre le lien colonial.

Un des journaux les plus impérialistes du pays, le *Mail and Empire* de Toronto, avait énoncé la même opinion en ces termes :

◆ It is true the laws constituting and establishing the Dominion of Canada and the Commonwealth of Australia are Acts of the Parliament of the United Kingdom, and it is equally true that there is no power to limit the legislative capacity of that Parliament. ◆
 ◆ If the King, Lords, and Commons concurred in the passing of a measure so to amend the British North America Act as to permit the employment and ownership of slaves in Canada, it would thereafter be constitutional to make laws establishing servile labor here. (1) ◆

Mais au moins, le journal de Toronto avait la décence d'ajouter :

◆ No legislation to amend the British North America Act will ever be passed in the Parliament of the United Kingdom except at the desire of the Canadian authorities. (2) ◆

De sorte que, après avoir vu au Parlement un ordre du jour plutôt nationaliste soutenu dans des discours follement impérialistes, et des orateurs nationalistes voter pour un ordre du jour jingo-impérialiste, c'est maintenant dans notre presse soi-disant autonomiste que nous retrouvons, sans alliage, la vieille théorie de lord North sur le gouvernement des colonies.

(1) " Il est vrai que les lois constituant et établissant le Dominion du Canada et l'Etat d'Australie sont des Actes du Parlement du Royaume Uni, et il est également vrai qu'il n'existe pas de pouvoir capable de limiter l'autorité législative de ce parlement.

Si le Roi, les Lords et les Communes s'entendaient pour adopter une loi amendant l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de façon à permettre l'emploi et la possession d'esclaves au Canada, il serait par conséquent constitutionnel de faire des lois établissant ici le travail servil."

(2) " Aucun amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique ne sera jamais adopté par le Parlement du Royaume-Uni contre le désir des autorités canadiennes."

Le *Temps* d'Ottawa, dit de son côté (1):

◆ Un conflit armé entre l'Angleterre et l'Allemagne serait ◆
 ◆ d'un intérêt vital pour le Canada. C'est incontestable. ◆
 ◆ Si notre pays a pu travailler à son développement jusqu'à ◆
 ◆ date, c'est que l'Angleterre l'a protégé. Mais le jour où ◆
 ◆ celle-ci serait vaincue par une puissance étrangère, que ◆
 ◆ deviendrait le Canada? Il est vaste comme l'Europe, ◆
 ◆ mais son chiffre de population est à peine supérieur à ◆
 ◆ celui de la ville de Londres. Ses richesses ne sont pas ◆
 ◆ sans exciter la convoitise des pays qui l'entourent. Adven- ◆
 ◆ nant la défaite et la ruine de l'Angleterre, qui protégerait ◆
 ◆ le commerce canadien? ◆
 ◆ Le sort du Canada est intimement lié à celui de l'An- ◆
 ◆ gleterre. Longtemps encore, il aura besoin de la protec- ◆
 ◆ tion armée de celle-ci et de ses capitaux pour exploiter ◆
 ◆ les immenses richesses dont il dispose. ◆
 ◆ Et Sir Wilfrid Laurier a eu raison de dire que si l'heure ◆
 ◆ critique venait pour l'Angleterre, le Canada ne devrait ◆
 ◆ reculer devant aucun sacrifice pour assurer le salut de ◆
 ◆ l'Angleterre, son salut propre et le salut de la liberté ◆
 ◆ civile et religieuse dont il jouit. ◆

N'est-ce pas confesser en toutes lettres que nous sommes liés, par le vote du 29 mars, à suivre aveuglément la Grande-Bretagne dans tous ses fouragements et toutes ses randonnées; qu'en remettant virtuellement au gouvernement anglais le commandement de notre milice et de notre marine (pour la milice, c'était déjà fait depuis un an, bien que personne à vrai dire n'en eût parlé), nous avons adhéré, en matière militaire, à cette fédération impériale dont les Canadiens-Français, il y a à peine dix ans, ne pouvaient parler sans frémir.

A ce sujet, rien d'instructif comme les modifications que M. Laurier a lui-même apportées au deuxième paragraphe de son ordre du jour après le discours du chef de la gauche, M. Borden.

Le premier-ministre demandait à la Chambre de réaffirmer l'opposition aux contributions pécuniaires formulée par les représentants du Canada à la conférence impériale de 1902.

En 1902, un des délégués du Cap, M. Smartt, émettait le vœu :

◆ " That the conference recognizing the vast importance ◆
 ◆ of the services rendered by the navy to the defense of the ◆
 ◆ Empire, and the protection of its trade, and the para- ◆
 ◆ mount importance of continuing to maintain the navy ◆
 ◆ in the highest state of efficiency, considers it to be the ◆
 ◆ duty of the Dominions beyond the Seas to make such con- ◆

(1) Edition du 5 avril.

◆ tribution towards the up-keep of the navy as may be de- ◆
 ◆ termined by their local Legislatures, the contributions ◆
 ◆ to take the form of a grant of money, the establishment ◆
 ◆ of local navy defense, or such other services, in such man- ◆
 ◆ ner as may be decided upon after consultation with the ◆
 ◆ Admiralty and as would best accord with their varying ◆
 ◆ circumstances." (1) ◆

M. Laurier ayant déclaré que le Canada ne pouvait contribuer plus qu'il n'avait fait jusque-là, M. Smartt interrompit :

◆ " I think it is a pity that we cannot do something. We ◆
 ◆ have done so much in the way of pious affirmation that I ◆
 ◆ am anxious that we should do something of a practical ◆
 ◆ character." (2) ◆

A quoi M. Laurier répliqua :

◆ " It can be passed if there is a majority. For my part ◆
 ◆ I must vote against it." (3) ◆

C'était donc quelque chose que la confirmation de cette attitude ; c'était une garantie pour le contribuable canadien.

Dans le texte substitué par M. Borden avec l'assentiment de M. Laurier, et voté à l'unanimité de la Chambre, on laisse la porte du trésor ouverte à la métropole pour tous les besoins extraordinaires, et l'on n'écarte plus péremptoirement les contributions " régulières et périodiques ". Cela sans parler des deux derniers paragraphes, avec leurs conséquences évidentes au point de vue militaire et naval. Tel est le chemin parcouru depuis 1902. Pour " sauver la face " du ministère, dans la Province de Québec, on en est réduit à soutenir que les textes officiels disent telle et telle chose, mais que M. Laurier a voulu dire autre chose ; parfois, on va jusqu'à nous assurer qu'il a

(1) " La conférence reconnaissant la vaste importance des services rendus par la marine à la défense de l'Empire et à la protection de son commerce, et l'importance capitale de continuer à maintenir la marine à son plus haut degré d'efficacité, considère que c'est le devoir des Dominions situés par-delà les mers de faire pour le maintien et le développement de la marine telles contributions qui seront déterminées par leurs parlements locaux, les dites contributions devant se faire sous la forme d'une souscription d'argent, de l'établissement d'une défense navale locale, ou de tout autres services, d'une manière à décider avec l'Amirauté et qui s'adaptera le mieux aux circonstances diverses où elle est faite."

(2) " C'est une pitié, je crois, que nous ne puissions rien faire. Nous avons déjà tant faits dans le domaine des affirmations affectueuses que je desire que nous fassions quelque chose d'une nature pratique."

(3) " On peut l'adopter (le vœu) si l'on a une majorité. Pour ma part je dois voter contre."

délibérément trompé la métropole : voilà un compliment qui doit lui faire plaisir !

Naturellement, pour la presse ministérielle canadienne-française, et pour les journaux indépendants, mais impérialistes, comme la *Patrie*, les accès de rage francophobe du *Toronto Telegram* sont un précieux argument ; la preuve que Laurier a roulé les impérialistes, c'est qu'ils ne sont pas contents !

De même que le *Soleil* chanterait plus fort que jamais les victoires de l'idée autonomiste, si M. Laurier réalisait en tout point les désirs du colonel Denison, de même M. Laurier ferait offrir un "dreadnought" tous les ans par la Province de Québec, qu'il serait encore accusé de trahison par le *Telegram* : ce que veut ce journal, avec quelques autres de moindre importance, c'est qu'il abdique publiquement, formellement, sa qualité de Canadien-Français.

Mais il y a d'autres journaux impérialistes, au Canada, et de moins bêtes que celui-là. Et que disent-ils ? Le *Globe*, qui demandait le don gratuit de deux "dreadnoughts" par le Canada, est enchanté de l'ordre du jour du 29 mars. Le *World*, qui fut dans la presse canadienne-anglaise l'un des premiers apôtres de la fédération impériale, disait le lendemain du fameux débat :

◆ "No doubt the announcement of the gift of one or two
 ◆ Dreadnoughts would have been a spectacular method ◆
 ◆ of showing the world that the British communities stand ◆
 ◆ together in defence of the Empire, and if the occasion had ◆
 ◆ really rendered that step necessary it would not have ◆
 ◆ been withheld. But, after all, an isolated act of this ◆
 ◆ kind does not solve the problem of Imperial defence, nor ◆
 ◆ would it have the permanent effect which the adoption ◆
 ◆ of a well-considered policy of co-operation can alone ◆
 ◆ achieve." (1) ◆

On lisait le 31 mars dans le *Hamilton Spectator*, qui est dans la presse le Croquemitaine du torysme et du jingoïsme, et que l'on ne nomme qu'en tremblant, dans la plupart des foyers de la Province de Québec :

(1) "Il n'y a pas de doute que l'annonce du cadeau d'un ou de deux "Dreadnoughts" eût été une façon théâtrale de montrer à l'univers que les groupes britanniques sont unis pour le défense de l'Empire, et que si l'occasion eût réellement rendu cette mesure nécessaire elle n'eût pas été retardée. Mais, après tout, un acte isolé de cette nature ne résout pas le problème de la défense impériale, pas plus qu'il n'aurait eu l'effet permanent que peut seule avoir une politique de coopération bien mûrie."

◆ The fact that the parliament of Canada has declared itself ◆
 ◆ to be in favor of a speedy recognition of this country's ◆
 ◆ responsibilities in the matter of ordinary empire naval ◆
 ◆ defense should not be taken to mean that this is Canada's ◆
 ◆ last word on the subject. Only by ignoring the final ◆
 ◆ paragraph of the resolution adopted by parliament could ◆
 ◆ it be so construed, for in that final paragraph a most ◆
 ◆ positive pledge is given that in case of special need this ◆
 ◆ country may be depended upon to do whatever shall be ◆
 ◆ necessary at the moment to meet the situation. (1) ◆

II

L'opinion des impérialistes avisés, de ceux qui ne se laissent pas détourner du but par leurs antipathies de race, elle est tout entière exprimée par ces trois journaux, l'un libéral, les deux autres torys ; dans la presse comme au parlement, les lignes de partis s'effacent : entre *jingos* canadiens, on est unanime à reconnaître que nous ne sommes plus aujourd'hui où nous étions hier, et qu'en suivant à la lettre le programme que nous venons de nous tracer, nous nous éloignerons encore davantage des principes qui ont guidé dans le passé notre vie nationale. (2)

“ (1) Le fait que le Parlement du Canada s'est prononcé en faveur de ne plus tarder à reconnaître les responsabilités de ce pays en matière de défense navale ordinaire de l'Empire ne doit pas être pris comme le dernier mot du Canada sur cette question. C'est en ignorant seulement le dernier paragraphe de la résolution qu'on peut lui donner ce sens, car dans ce dernier paragraphe se trouve une promesse très catégorique que, dans un cas spécial de nécessité, on pourra compter que ce pays fera tout ce qui sera nécessaire, dans le moment, pour faire face à la situation.

(2) Depuis la composition de cet article, j'ai mis la main sur une dépêche parue dans les journaux canadiens le 30 mars et disant que toute la grande presse anglaise est enchantée du “loyalisme” de nos législateurs. Cette dépêche se lisait ainsi :

◆ LONDRES, 30 mars, (C. A. P.) La politique navale canadienne rencontre l'approbation unanime de la presse. ◆
 ◆ Le “*Morning Post*” y voit une chance exceptionnelle ◆
 ◆ pour la diplomatie impériale et le “*Standard*” dit que ◆
 ◆ Laurier n'adresse pas ses paroles à Ottawa seulement, ni ◆
 ◆ même à Londres, mais aux autres capitales, où, peut-être, ◆
 ◆ elles sont plus nouvelles et moins bienvenues. Le “*Mail*” ◆
 ◆ dit : “Les paroles de Laurier ne seront pas oubliées”. Le ◆
 ◆ “*Graphic*” dit : “A un point de vue purement stratégique ◆
 ◆ l'attitude prise par la Nouvelle Zélande est sans doute ◆
 ◆ très désirable, mais les intérêts politiques poussent ◆
 ◆ fortement vers le côté où le Canada est maintenant ◆
 ◆ définitivement engagé.” ◆
 ◆ L’“*Express*” dit : “Le débat est un signe splendide ◆
 ◆ que le Canada s'éveille au sens de ses responsabilités.” ◆

Par là encore, on voit qu'il n'y a qu'une manière d'interpréter la déclaration de notre parlement, dans les journaux que l'intérêt de parti n'oblige pas au mensonge perpétuel.—O. A.

Mais nous avons marché depuis 1898. Les journaux canadiens-français ont dit si souvent, pour expliquer notre échauffourée sud-africaine ou pour excuser d'avance d'autres folies semblables, qu'une colonie " n'a pas le droit de refuser des secours à la métropole en danger ", qu'il faut bien " essayer de concilier les obligations de l'état colonial avec le maintien de notre autonomie ", que même parmi nos compatriotes, aujourd'hui, des masses de Joseph Prud'hommes répètent ces niaiseries machinalement, sans se demander ce que nous devons en réalité à l'Angleterre, ni quels sacrifices la nouvelle politique nous imposerait. Cette absence de raisonnement, pour déplorable qu'elle soit, ne surprend pas chez le Canadien anglais, qui non seulement n'est pas séparé de sa patrie d'origine, comme nous le sommes de la nôtre, par trois siècles de vie autonome, mais qui, la plupart du temps, a laissé en Grande-Bretagne plus de parents et d'amis qu'il n'en compte de ce côté-ci de l'océan. Elle ne s'explique ni ne s'excuse chez une race dont toutes les affections comme tous les intérêts se limitent à la patrie canadienne.

☞ Sommes-nous un fardeau pour la métropole ? Est-ce pour nous ou pour elle que la Grande-Bretagne augmente constamment ses moyens de défense... et d'attaque ? Si le Canada disparaissait demain, dans quelle mesure le gouvernement impérial pourrait-il réduire son budget militaire ?

D'autre part, quelles obligations morales avons-nous envers la Grande-Bretagne ? En admettant que nous ne soyons pour rien dans ses armements, retirons-nous de sa protection, à l'heure actuelle, quelque avantage dont nous devions lui être reconnaissants ? Et en admettant que l'état colonial ait ses avantages, n'offre-t-il pas aussi des désavantages ?

Voilà les questions qu'il faut se poser à propos de la défense navale, et auxquelles on me permettra de répondre sommairement pour le compte des journalistes qui, sur ce sujet comme sur tant d'autres, sont incapables d'une idée personnelle.

Quand on a dit que l'habitant de la Grande-Bretagne paie \$3.60 par année pour la défense navale, et le Canadien 40 cents, on n'a rien prouvé en faveur de la thèse impérialiste, car la situation des deux pays n'est pas la même. Notre commerce extérieur pourrait être paralysé pendant plusieurs années sans danger immédiat pour notre existence nationale—et si ce n'est pas un argument contre toute défense, cela milite du moins contre des armements excessifs. En Angleterre, au contraire,

il n'y a presque pas d'agriculture ; la terre est tenue en chasses et en pâturages par la noblesse, le commerce extérieur constitue toute la vie économique de la nation, et le pays pourrait être réduit à la famine en six semaines. Cela est si vrai que M. Balfour n'hésitait pas à déclarer, au cours de la première campagne chamberlainiste, il y a cinq ans, que même si toutes les colonies anglaises disparaissaient, la métropole ne pourrait se passer d'un seul de ses vaisseaux de guerre. Le contribuable anglais gémit sous l'impôt, et cela est d'autant plus naturel que le régime économique qui l'oblige à payer annuellement \$3.60 par tête pour la défense navale lui arrache en même temps, au profit de quelques milliers de parasites, — parmi lesquels tous les lords impérialistes, y compris les Grey, les Minto et les Sutherland, — un tribut annuel de SEPT CENT CINQUANTE MILLIONS DE PIASTRES (1). Mais puisqu'il est satisfait de ce régime, c'est à lui, et non pas à nous, d'en supporter les conséquences.

Ou si l'on préfère envisager les faits en eux-mêmes, sans remonter aux causes, quel intérêt avons-nous, par exemple, en Afrique australe ? Quel intérêt avons-nous aujourd'hui en Turquie ou dans les Balkans ? Quel intérêt aurions-nous demain dans l'Inde, advenant une autre insurrection — une insurrection qui, selon toute probabilité, serait pour l'Angleterre une affaire autrement grave que la guerre sud-africaine ? De quel droit encore, et au nom de quel principe, veut-on nous faire intervenir contre l'Allemagne dans une guerre où il n'y aurait en jeu que l'intérêt sordide des boutiquiers du Royaume-Uni ? Est-ce sur nous que l'Allemagne pointe ses " dread-noughts " ? Est-ce pour nous, ou pour elle, que l'Angleterre construit les siens ?

Le *Canada* disait naïvement le 6 avril dernier, après avoir représenté comme un triomphe autonomiste l'ordre du jour du 29 mars :

◆ Le " Witness " semble adopter les arguments du " Te- ◆
 ◆ legram " de Toronto et essaie de faire surgir aux yeux des ◆
 ◆ Canadiens-français les horreurs d'une conquête de notre ◆
 ◆ pays par l'Allemagne. Certes, les Canadiens n'envient ◆
 ◆ point le sort des Alsaciens-Lorrains. ◆
 ◆ Mais ils se demandent sous quel prétexte l'Allemagne ◆
 ◆ viendrait leur faire la guerre. ILS NE LUI ONT JAMAIS ◆
 ◆ RIEN FAIT ! ◆

(1) Chiffres cités par Michael Davitt dans un discours aux ouvriers de Londres, aux dernières élections générales.—O. A.

Mais alors, pourquoi épouser la cause des germanophobes de la métropole en déclarant, à leur demande expresse, qu'il n'est pas de sacrifices que le Canada ne soit prêt à faire pour défendre "l'honneur de la Grande-Bretagne et l'intégrité de son territoire" ?

La légende que nous sommes un fardeau pour la métropole a déjà trop couru ; il est temps de lui crever les pneus.

Il est temps aussi d'examiner quelle protection nous pourrions attendre de la marine britannique.

Depuis quelques années, M. Leacock, professeur à l'Université McGill, et deux ou trois autres compères, travaillent à nous convaincre que la métropole nous a défendus contre les Etats-Unis du mieux qu'elle a pu. S'ils veulent parler des moyens diplomatiques, ils ont peut-être raison ; je note seulement que M. Ganong, qui émit cette opinion le premier il y a cinq ou six ans dans le *New Brunswick Magazine*, à propos du traité de 1842 concernant la frontière du Maine, avait, contrairement à ceux qui ont repris ses conclusions, la probité de déclarer que les concessions de lord Ashburton étaient LA CONSÉQUENCE FATALE DES CONVENTIONS SIGNÉES PAR L'ANGLETERRE APRES LA GUERRE DE 1775. En tout cas, si quelqu'un peut invoquer cette aide diplomatique à l'appui de la résolution du 29 mars, ce n'est certainement pas M. Laurier qui disait en 1903, au cours du débat sur la construction du Transcontinental :

◆ " If it were possible to have a line of railway in a direct ◆
 ◆ course from Lévis to Moncton, it would be possible, I ◆
 ◆ believe, without any exaggeration, to abridge the distance ◆
 ◆ almost one-half, but unfortunately, and I say it frankly ◆
 ◆ to the house, it is not possible to have an absolutely direct ◆
 ◆ line, and if you would know the reason you will find it in ◆
 ◆ a glance at the map, and you will find it in THE BLUN- ◆
 ◆ DER WHICH WAS MADE BY BRITISH DIPLOMACY ◆
 ◆ IN SETTLING OUR BOUNDARY LINE BY THE ◆
 ◆ ASHBURTON-WEBSTER TREATY." (1) ◆

S'ils veulent parler des moyens militaires, nos bons impérialistes se moquent de nous, tout simplement. En 1775 et en 1812, ce n'est pas l'Angleterre qui nous a défendus, c'est nous

(1) " S'il était possible d'avoir un chemin de fer allant en ligne directe de Lévis à Moncton, il serait possible je crois, sans vouloir exagérer, d'abréger la distance de tout près de moitié, mais malheureusement, je le déclare franchement à la Chambre, il n'est pas possible d'avoir une ligne absolument directe, et si vous en cherchez la raison vous la trouverez dans un seul coup d'œil jeté sur la carte ; vous la trouverez dans la maladresse qui a été commise par la diplomatie britannique en réglant notre frontière par le traité Ashburton-Webster."

qui avons défendu l'Angleterre, dont les démêlés avec les Etats-Unis nous étaient absolument étrangers. Quand nous fûmes malmenés par nos insolents voisins dans des questions de frontières, la métropole nous prêta ses diplomates, mais pas ses vaisseaux : le risque était trop grand ; elle préféra abaisser pavillon—le nôtre.

Fût-il vrai, cependant, que la défense du Canada coûte quelque chose à l'Angleterre, que celle-ci n'aurait pas le droit de nous le reprocher ; car c'est une légende encore, et non la moins dangereuse pour nos intérêts, que ces avantages que nous sommes supposés retirer de l'état colonial—et j'écarte ici le point de vue purement canadien-français, puisque c'est surtout le Canada anglais qui croit ou feint de croire à la nécessité de la politique nouvelle.

Dans une série de conférences qu'il a publiées l'année dernière en volume sous ce titre : "The Kingdom of Canada and other Essays", M. John-S. Ewart, d'Ottawa, un de nos plus savants auteurs de droit constitutionnel, démontre péremptoirement que tous les avantages de régime actuel sont du côté de l'Angleterre.

En certaines matières, il y a inconvénient pour la colonie sans avantage correspondant pour la métropole. Par exemple, quand nous avons voulu créer des provinces autonomes dans les territoires du Nord-Ouest, nous avons dû nous y faire autoriser par le gouvernement impérial. Nous avons dû également recourir à Londres pour faire autoriser le Sénat à se nommer un vice-président (1869), et les Chambres à examiner des témoins sous serment (1873). Le gouverneur, nommé par le cabinet anglais, peut apposer son veto aux décisions de notre parlement, indépendamment de tout intérêt métropolitain, et si la décision est sanctionnée par le gouverneur le cabinet impérial conserve encore le droit de veto pendant deux ans. Il n'est pas une décision de nos multiples ressorts judiciaires qui ne puisse être cassée par le Conseil privé—et, comme le fait si justement observer M. Ewart, qu'est-ce qui nous garantit que le Conseil privé ne se trompe pas aussi souvent que nos tribunaux ? ne vaut-il pas mieux risquer quelques erreurs que de toujours rester en lisières ? Et ainsi de suite. L'Angleterre pourrait dès demain nous accorder sur tous ces points l'autonomie complète sans renoncer à une parcelle de son prestige : elle ne le fait pas, parce que ce n'est pas le propre des "mères-patries" d'abdiquer de bonne grâce même une ombre d'autorité.

En d'autres matières, ce qui est inconvéniént pour nous est avantage pour la métropole. Nous n'avons pas de législation propre sur les droits d'auteur ; l'Angleterre règle pour nous les conditions auxquelles les productions de la littérature et de l'art étrangers entrèrent au Canada. Nous pouvons imposer les marchandises importées d'Angleterre : nous serions impuissans à protéger notre marine marchande contre la concurrence des navires anglais. Notre législation maritime concernant les vaisseaux étrangers est faite à Londres. Les décisions des tribunaux anglais dans les cas de faillite ont certains effets au Canada : les décisions des tribunaux canadiens n'ont aucun effet en Angleterre. La réhabilitation d'un banqueroutier, prononcée par un tribunal anglais, est valable dans toutes les colonies : prononcée par un tribunal colonial, elle n'a d'effet que dans la colonie. L'attestation judiciaire (affidavit) faite en Angleterre est valable au Canada,—à tel point que, si elle est fausse, elle n'entraîne pas de châtiement : l'attestation judiciaire faite dans les colonies ne vaut rien en Angleterre. Un médecin anglais peut venir pratiquer au Canada, si la loi de son pays l'y autorise : le Canada ne peut autoriser ses médecins à aller pratiquer en Angleterre. L'Angleterre peut déclarer la guerre sans nous consulter, assurée d'avance que nous défendrons de notre mieux notre territoire, et qu'ainsi il s'opérera une distraction à son bénéfice : le Canada ne peut se mettre en guerre avec personne sans la permission de la Grande-Bretagne, fût-ce pour la défense de ses intérêts lésés et de ses droits foulés aux pieds.

Dans ses traités de paix l'Angleterre peut trafiquer de ses colonies comme il lui plaît, sans leur consentement ; c'est ce qu'elle fit en 1775 pour une partie du Canada. Les conventions diplomatiques comme celle que nous venons de conclure avec les Etats-Unis, et les conventions commerciales comme le nouveau traité franco-canadien, sont sujettes à l'approbation de la métropole ; il se trouve qu'aujourd'hui nous ne souffrons pas trop de cette dépendance, mais la situation changera peut-être quand nos intérêts viendront sérieusement en conflit avec les intérêts anglais. L'Angleterre ne nous consulte pas sur ses alliances ; elle a conclu avec le Japon un traité qui nous mettrait en guerre avec les Etats-Unis, si cette puissance déclarait la guerre au Japon. Nos gouverneurs ont de tout temps usé des décorations anglaises pour assurer parmi nous de fidèles domestiques à la métropole ; sir Hugh Graham est le dernier en date de ces baronets de commodité, et la

besogne qu'il fait en ce moment montre suffisamment à quoi on les fait servir.

Tout le monde sait que le Canada, comme colonie, ne jouit pas de l'*extra-territorialité* reconnue à la plus petite des nations indépendantes. Certains effets de cette privation méritent d'être soulignés.

Un individu né au Canada, habitant le Canada, a épousé douze femmes aux États-Unis ; il peut, sans tomber sous le coup de la loi, les amener successivement vivre avec lui à Montréal ou à Toronto. Nous pouvons accorder à un étranger des lettres de naturalité comme "sujet britannique dans les limites du Canada", mais dès que le naturalisé sort du Canada, il n'a plus aucune obligation envers notre pays, n'étant plus même sujet anglais. Nous ne pouvons punir une faute commise hors du Canada par un Canadien né en Angleterre, et résidant au Canada : hors du Canada, il n'est plus Canadien, mais seulement sujet anglais.

Il y a enfin des services—d'immenses services—que nous avons rendus jusqu'à présent à la métropole, et que nous pourrions lui rendre pendant de nombreuses années encore, si, au lieu de se resserrer, le lien colonial continuait de se détendre comme le veulent la justice et la logique.

Laissons de côté les faveurs douanières gratuites—partant, absurdes,—accordées par notre gouvernement à des industriels abrutis par le snobisme et qui ont oublié, dans leur course au "sirage", de se prémunir contre la concurrence allemande (1) : une *faveur* n'est pas un *tribut* ; de même qu'elle se donne librement, elle se reprend librement. Bornons-nous aux obligations d'ordre militaire, social ou économique, inséparables de l'état colonial.

Moralement ni constitutionnellement, l'Angleterre n'a pas plus le droit de venir recruter des troupes au Canada que de faire réprimer une insurrection hindoue par notre milice ; l'autonomie militaire est aussi essentielle à notre croissance que l'autonomie commerciale, et de fait, jamais la métropole ne l'a contestée ; et de fait encore, pas un journal de Londres, de Liverpool ou de Birmingham n'aurait osé émettre, sur nos prétendues obligations militaires, la théorie qu'une singulière distraction d'un rédacteur a fait émettre à la *Patrie*.

(1) Voir à ce sujet le livre si instructif et si captivant de M. Victor Bérard sur "l'Angleterre et l'Impérialisme."

Il n'en va pas de même pour l'occupation de notre territoire; nos forts, nos chemins de fer, nos canaux, sont à la disposition de la métropole, pour le ravitaillement de ses vaisseaux, pour le transport de ses troupes et de ses munitions de guerre; sans nous, sa flotte n'aurait pas une seule base d'opération sur le Pacifique; sans nous, elle ne pourrait transporter ses troupes en Extrême-Orient que par Suez ou par le Cap de Bonne-Espérance.

Un journal de Toronto—et, curieux détail, un de ces journaux jingos qui ne cessent de gémir sur les ennuis que nous causons à l'Angleterre—rappelait dernièrement qu'à part la Nouvelle-Calédonie dont toute la production est accaparée par la France, le Canada produit presque tout le nickel qui entre dans le blindage des navires. L'addition d'un peu de nickel triple la force de résistance de l'acier; grâce à ce procédé, l'on a pu diminuer le poids des cuirasses et augmenter proportionnellement la vitesse des grandes unités de combat. Le jour où l'Angleterre voudrait accaparer, comme c'est son droit, la production des fameuses mines de Sudbury, elle aurait un nouvel avantage dans la construction navale. Par une loi qui remonte à 1897, le gouvernement canadien est autorisé à frapper le nickel d'un droit d'exportation; le jour où, faisant un pas de plus, nous limiterions l'exportation de ce métal à la Grande-Bretagne, l'Allemagne serait à la merci de la France pour son approvisionnement, et l'on comprend tout de suite les conséquences de cette situation.

Ainsi pour les houilles grasses de la Nouvelle-Ecosse; l'Angleterre pourrait en temps de guerre les confisquer à son profit, si par extraordinaire une coalition européenne réussissait à couper l'accès de ses propres ports à ses navires.

Au point de vue économique, les colonies sont une source de richesse pour la métropole. Le *Toronto News*,—et avec lui toute la presse jingo-impérialiste, voient un argument en faveur de leur thèse en cela que les prêts de la métropole au Canada dépassaient au 1er janvier 1907 les onze cents millions de piastres, et qu'ils avaient augmenté de \$535,000 durant les dix années précédentes. A mon humble avis, si cet afflux de capitaux veut dire quelque chose, c'est que le capitaliste anglais trouve au Canada des conditions de placement qu'il ne trouverait pas ailleurs; nos lois lui plaisent, notre état social lui inspire confiance; il prise particulièrement les garanties et les subsides extravagants donnés aux

compagnies de chemins de fer par nos gouvernements; à tort ou à raison, il croit ses fonds plus en sûreté sous notre régime judiciaire qu'avec, par exemple, des juges élus par le peuple et qui sont trop souvent les dociles instruments des "bosses" politiques. Lui attribuer des motifs patriotiques ou philanthropiques, c'est pousser un peu trop loin la plaisanterie.

Au point de vue social, il y a longtemps que l'émigration au Canada est devenue la soupape de sûreté de la Grande-Bretagne. L'on a vu tantôt que l'impérialisme militaire est l'invention d'une aristocratie madrée, qui sentant monter vers elle la colère du prolétaire affamé, a imaginé de le dégrever, à nos dépens, d'une partie de l'impôt naval. Un peu de réflexion convaincrait cette noblesse égoïste que nous contribuons déjà largement à la paix intérieure de la Grande-Bretagne en fournissant à ses crève-la-faim de la terre, du travail et du pain; que le jour où le fardeau militaire pèserait également sur les colonies et sur la métropole, l'émigration cesserait et rien ne séparerait plus l'Angleterre de la révolution sociale qu'elle a si richement gagnée par son inique régime de propriété.

Ces services, ces sacrifices, l'Angleterre n'a plus le droit de nous les demander si nous devons désormais prendre part à toutes les guerres où "l'honneur et l'intégrité de l'empire" seraient en jeu. L'indépendance vaudrait alors dix fois mieux, et cela me paraît évident.

Si nous étions indépendants, nous pourrions nous mettre sous la protection des puissances à titre d'Etat neutre, comme ont fait la Suisse, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

Si nous étions indépendants, nous n'aurions pas besoin de vaisseaux de guerre pour la protection de nos colonies: — le développement économique de notre pays, le peuplement de son immense territoire, nous prendront bien un siècle; après cela, en supposant qu'il reste quelque part des nègres à asservir et des mines d'or à voler, nous verrons.

Si nous étions indépendants, nous resterions protégés comme aujourd'hui, et contre le Japon, et contre les puissances européennes, par la doctrine Monroe.

Nous avons parmi nous des patriotes que cette protection humilie; pour un peu, ils provoqueraient le gouvernement de Washington en guerre, à seule fin de préparer à leur pays une moisson de gloire.

Quelques-uns de ces messieurs sont payés sur les fonds britanniques, en beaux écus sonnants. Il y en a de cette engeance à Toronto, il y en a à Ottawa, il y en a à Montréal. Leur rôle consiste surtout à rédiger sous l'inspiration de lord Grey, qui lui-même a "monté" cette campagne avec lord Milner et lord Northcliffe, des articles tendancieux destinés à empoisonner lentement l'opinion.

Les autres sont de ces bonnes bêtes qui n'ont jamais pensé et ne penseront jamais par elles-mêmes, et qui braient de la meilleure foi du monde après ceux qui font mine de rugir.

Mais les premiers se gardent bien de dire, et les seconds, hélas! ne se douteront jamais, que toutes les petites puissances, en Europe, sont maintenues par le jeu des rivalités et des contre-poids. Le Monroeïsme n'est pas une simple doctrine politique, c'est la résultante de conditions géographiques comme celles qui assurent l'existence de la Suisse, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Bulgarie, du Montenegro, de la Serbie, à côté d'Etats dix fois plus peuplés et dix fois plus riches.

Si nous étions indépendants, nous n'aurions en réalité qu'un ennemi possible : les Etats-Unis.

Certes, il ne faut pas se payer de rêves creux, et croire que nous n'aurions qu'à nous confier en la loyauté de nos voisins : le vol du Texas et le vol de Porto-Rico et des Philippines, pour ne citer que ces deux exploits, seraient plutôt de nature à nous inspirer de la défiance. Mais il ne faut pas non plus laisser se répandre chez-nous l'impression que le Canada serait absolument sans défense contre le peuple américain.

L'Amérique latine, y compris le Mexique, compte quarante à cinquante millions d'individus qui ont comme nous tout à redouter de l'ambition des Américains, et avec qui nous chercherions à nous entendre.

Rien ne nous empêcherait de créer pour nous—pour nous seuls—cette marine de guerre que nous nous sommes engagés à créer pour la métropole, et de nous faire en même temps des amis parmi les grands Etats avec ces faveurs commerciales que nous donnons aujourd'hui gratuitement à l'Angleterre. Dans dix, vingt ou trente ans, le Canada aurait dix, quinze ou vingt millions d'habitants, et même les Etats-Unis, puissance énorme, mais obligée de protéger ses possessions coloniales contre le Japon, contre l'Allemagne, contre l'Angleterre, y regarderaient à deux fois avant de nous attaquer injustement.

En adhérant à la convention de la Haye, en acceptant d'avance l'arbitrage de ce tribunal pour tous nos différends avec les Américains, nous nous assurerions sur nos voisins un avantage moral énorme en cas d'hostilités.

L'enseignement militaire à l'école, qui est encore la mesure de protection la moins coûteuse; et qui, quoi qu'on en dise, n'est pas plus dangereux pour la paix du monde que la boxe ou la savate si l'on a soin d'inculquer à l'enfant de justes notions du droit,—l'enseignement militaire à l'école donnerait à notre jeune pays une force de résistance relativement supérieure à celle des Etats-Unis.

Nous pourrions organiser notre armée sur le modèle de l'armée suisse et décupler par ce seul moyen notre force militaire. Avec un budget annuel de \$7,500,000, la Suisse met sur pied 280,000 soldats; pour une milice d'un peu plus de 50,000 hommes, le Canada dépense \$6,750,000 par année.

L'armée suisse peut être portée en temps de guerre à un demi-million d'hommes. L'effectif maximum de la milice canadienne est de cent mille hommes.

La Suisse a 3,350,000 habitants : le Canada a 7,000,000 d'habitants. La Suisse, il est vrai, reçoit de chacun de ses enfants un service total de 163 jours, mais le jour où nous serions indépendants, où nos sacrifices, par conséquent, ne profiteraient plus qu'à nous, quel Canadien ne serait heureux de faire pour son pays ce que le citoyen suisse fait si gaiment pour le sien ?

Enfin,—il ne tiendrait qu'à nous de le vouloir,—le respect des droits des minorités, le peuplement rationnel du pays avec des races susceptibles de comprendre nos traditions et de se pénétrer de notre idéal, l'adoption de bonnes lois sociales et économiques, nous assureraient la paix intérieure qui manque déjà, et qui va manquer de plus en plus aux Etats-Unis.

Avec l'impérialisme militaire, tout en gardant les inconvénients de l'état colonial, nous assumons les mêmes obligations et courons les mêmes dangers que la nation du monde la plus répandue et la plus haïe : tous les ennemis que la Grande-Bretagne s'est faits par ses conquêtes, par ses rapines, par ses intrigues, par ses ambitions de toute sorte, seront nos ennemis ; n'ayant pas voix au chapitre de la guerre, nous ne serons jamais sûrs du lendemain, jamais nous n'aurons de sécurité. Le *Canada* — à son insu, sans doute, —

l'a bien montré dans cette note où il demandait "ce que nous avons jamais fait à l'Allemagne."

Si le *Canada* entendait par là qu'avant aujourd'hui nous n'avons jamais eu de raisons de provoquer l'Allemagne, la vérité est trop évidente pour que je songe à y contredire. Mais l'organe ministériel doit admettre qu'il y a quelque chose de changé entre l'Allemagne et nous, quand nos gouvernants peuvent se permettre, dans le seul but de flagorner la métropole, des incartades comme ces paroles prononcées par M. Laurier à la séance du 29 mars :

◆	Nous avons probablement lieu de croire, comme on	◆
◆	vient de nous l'apprendre, que l'Allemagne construit plus	◆
◆	de navires que l'Angleterre et les construit plus rapide-	◆
◆	ment.	◆
◆	Il y a une conclusion à tirer de ces renseignements et	◆
◆	c'est que l'ALLEMAGNE SE PREPARE A FAIRE UN	◆
◆	JOUR SUR MER A L'ANGLETERRE CE QU'ELLE	◆
◆	A FAIT A LA FRANCE SUR TERRE.	◆
◆	Tout le monde sait aujourd'hui que pendant des années	◆
◆	la Prusse se préparait dans l'ombre à lutter contre la	◆
◆	France, qui, jusqu'alors, avait été la plus puissante na-	◆
◆	tion militaire du monde ; la Prusse attendait une occa-	◆
◆	sion, et quand l'occasion se présenta, elle frappa le coup	◆
◆	fatal.	◆

De telles paroles n'auraient aucune portée dans la bouche d'un simple député ou dans les colonnes d'un journal d'opposition ; sur les lèvres d'un chef de cabinet, et dirigées contre une nation avec laquelle nous sommes encore, officiellement du moins, en relations d'amitié, elles constituent une provocation gratuite dont l'Allemagne aura raison de nous garder rancune. Et ce n'est là qu'un exemple des ennuis que nous allons nous attirer d'un peu partout pour l'amour de la métropole.

Certains esprits faibles, dans la presse anglaise, s'imaginent que nous réclamons le maintien du *statu quo* par haine de la souveraineté britannique. Si tel était notre mobile, la résolution du 29 mars serait de nature à nous réjouir profondément. Il ne faut pas en effet être grand clerc pour saisir tout l'intérêt que certains pays auront désormais à soutenir les Etats-Unis dans une agression contre le Canada.

Pour en rester à l'Allemagne, voici une puissance qui cherche des débouchés commerciaux dans tous les pays du globe, dont l'expansion commerciale en Extrême-Orient est entravée par l'Angleterre et son alliée, le Japon, au point qu'elle a dû renoncer pour le présent à se créer des sphères d'influence

dans cet Empire Jaune où toutes les autres grandes puissances coloniales taillaient à sabre que veux-tu : croit-on qu'elle va se croiser les bras devant une fédération panbritannique qui est un défi à son influence ? Le gouverneur du Missouri, M. Folk, un des jeunes politiques américains les plus en vue, et probablement un futur candidat à la présidence, disait l'autre jour dans un grand discours à Asheville (Caroline du Nord) que les Etats-Unis devaient se préparer sans retard à conquérir la Canada. Hearst, le puissant journaliste *jingo* qui fomenta la guerre contre l'Espagne en 1898, et dont les idées arriveront un jour ou l'autre à la Maison-Blanche soit avec lui soit avec un autre, est le champion le plus actif de l'annexion forcée. Enfin, il y a aux Etats-Unis quinze millions d'Irlandais et autant d'Allemands, qui les uns et les autres, advenant la guerre que M. Laurier feint de pressentir, pousseront le colosse américain de toutes leurs forces contre le Canada. Et c'est ce moment que nous choisissons pour insulter délibérément l'Allemagne ! Si demain l'on venait nous dire que Guillaume II a offert son aide aux Américains pour la conquête du Canada comme prix de leur bienveillance en Extrême-Orient, aurions nous raison d'en être surpris ?

Si, contre toute prévision, les Etats-Unis résistent à la tentation de nous englober, nos propres loyalistes se chargeront d'évincer la Grande-Bretagne de l'Amérique septentrionale quand le fardeau militaire qu'ils auront assumé dans un mouvement d'enthousiasme irréfléchi leur sera devenu trop lourd ; l'histoire des colonies américaines montre que jamais le loyalisme de la Nouvelle-Angleterre ne fut plus ardent qu'à la veille de la Révolution ; l'histoire du Canada est là pour nous rappeler que les seuls mouvements annexionnistes dignes de mention, en notre pays, ont pris naissance parmi nos compatriotes anglais et ont été déterminés par des causes économiques.

Les Canadiens-Français—on l'a déjà dit mais on ne saura jamais trop le répéter—n'auraient donc qu'à laisser marcher les choses au gré de l'école impérialiste, pour satisfaire les sentiments anglophobes qu'ils se voient imputer aujourd'hui après leur attachement séculaire à la couronne britannique.

Nous combattons la fédération impériale, au contraire, parce qu'en faisant disparaître le Canada dans une république appauvrie par son imprévoyance et mûre pour l'anarchie, elle ferait perdre à notre pays le fruit d'un siècle et demi de dévouement à un idéal supérieur de gouvernement.

Nous le combattons aussi parce que l'annexion aux États-Unis nous priverait, nous les Canadiens-Français, des droits constitutionnels qui nous sont garantis par la constitution de 1867.

Les hommes politiques de la métropole devraient comprendre que ce double sentiment, loin d'être une menace pour le lien colonial, est la meilleure garantie du maintien de la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain.

Libre à eux de retourner, s'ils le veulent, aux rêves insensés de lord North et de Georges III ; notre mot d'ordre à nous sera désormais—Le retour à l'autonomie, ou l'indépendance !

Et s'ils en étaient rendus à regarder cette devise comme de la trahison, nous en serions quittes pour dire avec Patrick Henry ; *If that be treason, let it be treason !*

Olivar Asselin.

Impressions du Canada ⁽¹⁾

Quand on m'a fait l'honneur de me demander si je comptais écrire quelque récit de mon séjour aux États-Unis et au Canada, j'ai très nettement répondu que telle n'était pas mon intention. Je ne veux pas me donner le ridicule de découvrir New-York ou Montréal. J'ai passé exactement deux mois en Amérique; j'y ai fait beaucoup de chemin; j'y ai parlé autant qu'il m'a été possible des choses de mon pays; je me suis efforcé de répandre et de faire aimer les idées françaises. Il ne m'est resté que bien peu de temps pour regarder autour de moi, et m'enquérir des mœurs, des façons de vivre et des façons de penser nouvelles pour moi. Dans ces conditions, que peut valoir un récit de voyage? Ou bien il faut se contenter de traduire des impressions nécessairement superficielles, si superficielles qu'elles ont grand chance d'être erronées, et imiter ce voyageur qui pour avoir vu passer une femme rousse, note sur son carnet: Ici toutes les femmes sont rousses, ou bien il faut parler de soi, se mettre en scène et se tresser des couronnes. C'est un travers fort répandu, par le temps qui court; et il est devenu tellement ordinaire qu'il ne choque presque plus personne. Mais je l'ai si souvent reproché à mes contemporains, que je me sens gêné pour y sacrifier à mon tour. D'autre part il m'était difficile de repousser l'occasion qui s'offrait à moi d'exprimer au public canadien toute ma gratitude pour l'accueil que j'en ai reçu. Je profite donc de ce détour ingénieux. Je laisse à ceux qui ont passé au Canada plus de huit jours le soin d'en parler; j'envoie ces lignes en guise de remerciement aux canadiens français.

Il ne m'était jamais venu à l'esprit qu'ayant traversé l'Océan je pourrais manquer d'aller rendre visite à la France d'outre-mer. Les moyens m'en ont été facilités par la haute bienveillance de Mgr Bruchési, archevêque de Mont-

(1) Cet article publié, le 11 août 1898, dans la *Revue des Deux Frances*, est tout spécialement d'actualité au moment où son auteur, M. René Dommic, vient d'entrer à l'Académie Française. Les amis et admirateurs canadiens du nouvel Académicien nous sauront gré de leur avoir rappelé ce souvenir.

réal, et par la généreuse initiative de M. l'abbé Colin, supérieur du séminaire de Notre-Dame. Grâce à eux je n'ai pas vu seulement le Canada en touriste, j'y ai été reçu en ami et j'ai trouvé partout la plus cordiale et la plus brillante hospitalité.

On se rend difficilement compte de l'impression que ressent un Français, lorsqu'il passe des États-Unis au Canada. Il était depuis des semaines, en dépit de l'accueil le plus obligeant, dépaysé dans un milieu étranger. Il se retrouve, tout d'un coup, chez lui. Les figures qu'il recontre, la langue qu'il entend parler, l'accent, tout lui est familier. Tout à l'heure, en apercevant par la vitre du wagon les paysans occupés au travail des champs, il aurait pu croire qu'il traversait un coin de campagne normande. Maintenant introduit dans un intérieur de famille, il reconnaît les types et les usages, il respire l'atmosphère de nos familles d'excellente bourgeoisie. C'est une sensation délicieuse et qui fait chaud au cœur. On a repris terre, et repris langue; on a reconnu la patrie.

Cette perpétuité du type français et du sentiment français au Canada est un des phénomènes des plus curieux de l'histoire moderne, et je m'empresse d'ajouter un des plus admirables. Il y aurait beaucoup à méditer sur ce fait, et il comporte de grands enseignements. Il est d'abord une réponse éloquente aux déclamations de ceux qui vont opposant la race anglo saxonne à toute les autres races et pour montrer la supériorité de cette race privilégiée. D'abord il s'en faut de beaucoup que l'élément de race ait cette netteté et cette fixité que lui prêtent les théoriciens. Mais ensuite, mise en présence de la race anglo-saxonne, et dans les conditions les plus défavorables, voyez ce qu'a fait cette race française au Canada. Elle s'est d'abord développée en se multipliant, ce qui est le premier devoir et la suprême habileté pour un peuple soucieux de sa grandeur. Elle a ensuite résisté à toutes les influences extérieures qui agissaient sur elle et tendaient à l'assimiler. Les canadiens français sont restés français, parce qu'ils l'ont voulu, et parce qu'ils ont déployé dans ce but une indomptable énergie. C'est un triomphe de la volonté. Entre toutes les preuves qu'on en peut donner, j'en choisis une qui se présente tout de suite à l'esprit; et qui aussi bien, frappe d'abord le voyageur. Nous autres Français de l'Île de France nous ne sommes pas des gar-

diens très jaloux de l'intégrité de notre langue. Nous admettons facilement dans l'idiôme même de la conversation les vocables étrangers. Nous faisons tout particulièrement bon accueil aux termes anglais. L'anglomanie et l'américanisme sévissent dans notre vocabulaire. Nous parlons couramment de "wagons" et de "tramways". Le Français du Canada se ferait scrupule d'ouvrir ainsi le vocabulaire français à l'invasion étrangère. Il ne monte pas en tramway, il monte en "char". Ce mot de char lui sert pareillement à désigner le wagon. C'est là un mot de souche antique, qui sonne bien, et auquel le Canadien prête même une sonorité toute particulière. Donc rien ici que de logique. Mais un autre cas se présente. Même dans la province de Québec les Anglais ne sont pas loin. A Montréal vous n'avez qu'une rue à traverser, et vous êtes en plein quartier anglais. Aussi la langue anglaise s'impose-t-elle dans la vie politique, dans les relations commerciales. L'homme d'Etat, le financier, l'avocat est obligé de parler les deux langues. Quand il parle français, souvent un mot anglais se présente à sa pensée : mais alors il n'a garde de l'employer ; il le traduit. Les Anglais se servent du mot "complimentary" pour désigner ce que nous appelons : "billets de faveur". Le Canadien dira donc : "une carte *complimentaire*". Ce sont autant de barbarismes, et de monstres en matière de langage. Touchants barbarismes ! Monstres héroïques témoignant d'une fidélité jalouse et ombrageuse. Toute l'histoire du peuple canadien-français durant ce siècle est cela même : un éclatant exemple de ce que peut la volonté.

C'est le lundi de Pâques que je suis arrivé à Montréal. Et je ne me suis pas encore consolé de ne m'y être pas trouvé vingt quatre heures plus tôt. Ou pour mieux dire, si j'avais été libre de mon temps ; j'aurais voulu passer au Canada la semaine sainte. J'aurais aimé à suivre les exercices de la semaine Sainte dans cette église de Notre Dame où notre jeune compatriote, le Père Hébert, s'adressait à une foule énorme, compacte et fervente ; j'aurais été heureux d'assister à ce grand élan de piété qui transporte ces âmes croyantes le jour de Pâques. J'ai un autre regret, d'un caractère fort différent, que je vais exprimer tout de suite, pour avoir aussitôt terminé le chapitre des doléances. C'est de n'avoir pas été gelé au Canada. Les donneurs de conseils ne m'avaient pas ménagé les avertissements. Je m'étais,

d'après leurs indications, pourvu de couvertures, de manteaux fourrés, de chaussures blindées et de tout l'attirail des expédition au Pôle Nord. J'en ai été quitte pour rapporter mon attirail. Je l'offrirai à Tartarin. Il n'a pas servi. Mais tout de même cela me chagrine. C'est Voltaire qui appelait dédaigneusement le Canada : " quelques arpents de neige " ; il ne comprenait pas qu'on se battit pour garder une possession si négligeable. Les Canadiens lui ont gardé rancune de cette expression fâcheuse ; et on le comprend ; mais Voltaire avait de ces légèretés de talon rouge, surtout dans les questions graves, et notamment dans les questions de patrie. Hélas ! je n'ai pas vu de neige au Canada. Tout au plus m'en a-t-on montré quelques tas qu'on avait péniblement gardés comme spécimen. Ce n'était pas sérieux. Je n'ai pas vu davantage cette végétation luxuriante qui, paraît-il, éclate en quelques jours au lendemain même de l'hiver. La saison était défavorable au visiteur. Ce n'était plus le Canada enseveli dans ses neiges et pas encore le Canada radieux sous sa verdure puissante. Les chemins étaient gris, les arbres étaient dénudés, les prairies étaient pelées et rougeâtres. A vrai dire il ne m'a pas été donné de goûter ici le pittoresque de la nature extérieure. Il faut que je m'en rapporte aux descriptions qui ne manquent pas, et qui pourtant laissent encore beaucoup à dire. J'attendrai que René Bazin ait mis à exécution un projet qu'il caresse depuis longtemps, celui de venir au Canada et de nous en rapporter un de ces livres comme il les sait écrire, où il nous montrera aussi bien les choses avec leur relief extérieur, et les gens dans l'intimité de leur âme.

Le soir même de mon arrivée, il m'a été donné d'entrevoir la vie politique au Canada. J'avais l'honneur d'être invité au banquet offert à l'honorable M. Jetté pour fêter sa récente élection aux fonctions de gouverneur de la province de Québec. On m'a raconté des choses si différentes des choses de chez moi, que j'ai peine à les croire. Il paraît qu'il y a en tout au Canada deux partis, les conservateurs et les libéraux, et qu'entre ces deux partis les nuances sont à peine appréciables, et que d'un camp à l'autre on ne se traite pas de vendu, de faussaire et d'assassin. Voilà qui est bien invraisemblable. Les conservateurs ont gardé vingt ans le pouvoir ! Que faisaient donc leurs adversaires ? Et il n'y avait donc pas de crises ministérielles tout à la fois chroniques et

aigües? Voilà qui est tout à fait étrange. Mais revenons à notre banquet. C'est vers les neuf heures du soir qu'a commencé la série des toast; après une heure du matin nous toastions encore. Cela fait beaucoup de toasts; je n'ai pas trouvé que cela en fit trop. Car d'abord chacun m'initiait aux idées et aux choses de là-bas. Et ensuite il m'a été donné d'entendre là quelques morceaux de choix. Je cite, entre autres, l'allocution de M. le gouverneur Jetté. On n'imagine rien de plus délicat et de plus aimable; c'est le discours d'un "honnête homme" dans le sens où nos aïeux du xviii^e siècle employaient le mot; c'est la causerie pleine de jolis mots, de souvenirs, de citations heureuses, telles qu'on l'attend d'un magistrat lettré. Et que de finesse, que d'esprit, que de bonnes grâces et de malice dans les quelques mots prononcés par le consul français, M. Kleczkowski. J'ai eu l'occasion de revoir M. Kleczkowski; j'ai de beaucoup de côtés entendu par ler de lui. Je sais par tous ces témoignages venus spontanément à moi quels services il rend là-bas à notre cause; tous les Français doivent le remercier pour la dignité avec laquelle il représente notre pays et pour la souplesse avec laquelle il manœuvre, en vrai diplomate, à travers les difficultés qu'il ne manque pas de rencontrer. Enfin le poète Fréchette nous a lu de beaux vers, vibrants, éclatants. J'y ai retrouvé toutes les qualités d'inspiration généreuse et de forme brillante qui sont celles du poète de la Légende d'un Peuple. Fréchette a en France beaucoup plus de lecteurs qu'il ne le croit peut-être, et beaucoup d'amis. Nous savons qu'il continue là-bas la tradition des maîtres de notre poésie, et nous applaudissons à sa vaillance, à la continuité et au succès de son effort.

Comment dirai-je maintenant ma gratitude à la Société Montréalaise, qui a accepté de venir cinq fois de suite à l'Université Laval, pour entendre un conférencier français. A coup sûr, il y a eu de ma part abus et indiscrétion. Forcé que j'étais de me hâter et de faire le plus de choses possible dans le plus court espace de temps, je n'ai pas laissé à mes auditeurs un jour d'intervalle pour respirer et se reposer. C'est une raison de plus que j'ai d'être touché de leur empressement, et de leur indulgence, et de leur fidélité. Tout a son importance pour l'homme qui parle en public; et d'abord la salle elle-même. Il y a des salles mornes, glaciales, ennuyeuses, qui tout de suite attristent le conféren-

cier, et risquent de lui faire perdre courage. J'ai pris la parole dans des salles d'aspects bien divers. Jamais je n'ai trouvé une salle plus séduisante et plus commode, plus gaie, plus encourageante que cette grande salle de l'Université Laval. L'impression de mon cher maître, M. Ferdinand Brunetière avait été la même. Lorsque le conférencier entre dans cette salle si heureusement disposée, si brillamment illuminée, que le regard embrasse aisément, où la voix porte sans peine, il lui semble aussitôt que la partie est déjà plus qu'à demi gagnée. Mais on sait bien que c'est le public qui fait le conférencier, et qu'un public a toujours les conférences qu'il mérite. Le public canadien est avide de la parole; c'est chez lui un trait de la nationalité française. Nous aimons à entendre parler; c'est une des formes que prend chez nous la sociabilité; et c'est signe de curiosité intellectuelle. Tout les classes de la société étaient représentées à l'Université Laval; dépositaires de l'Église, clergé, magistrature, monde de la politique, de la finance, du commerce, gens du monde, jeunes gens. Il ne suffit pas de dire que sur cet auditoire tout portait et que la moindre intention était aussitôt saisie. Je dirai plutôt que l'attitude d'un tel auditoire, si vibrant, si mobile est une véritable collaboration. Les grandes œuvres dont je l'entretenais lui étaient depuis longtemps familières, et je n'avais pas la prétention de lui révéler Hugo, ni Lamartine. Même il m'est arrivé de sentir, à de certains moments, qu'auditeurs et conférencier ne pensaient pas exactement de même. Et c'est bien cela qui est intéressant. Certes, si le désaccord est complet, non seulement l'impression est pénible, mais elle en devient même insupportable. Mais quand on est d'accord sur les grandes lignes et sur les principes, alors rien de plus passionnant que cette lutte partielle. Cela met dans l'atmosphère je ne sais quoi de plus chaud et de frémissant. On devine qu'il y aura des réclamations et des protestations. On est assuré qu'il y aura des discussions et qu'elles prolongeront une sorte d'agitation féconde autour des grandes questions qu'on a effleurées. Et voilà ce qui importe. Car un enseignement vaut par lui-même ce qu'il vaut; mais sa véritable efficacité consiste dans le mouvement de curiosité et de réflexion qu'il éveille dans les esprits. Je ne prétends imposer à personne mon opinion sur Lamartine ou sur Leconte de Lisle, sur Hugo ou sur Vigny. Mais si, au lendemain de

mes conférences, plusieurs de mes auditeurs ont repris les *Méditations*, relu les *Orientales* ou les *Poèmes antiques*, j'ai donc obtenu le meilleur résultat qu'il me fût permis d'espérer.

Ces cinq journées passées à Montréal ont été trop courtes. Encore ne m'ont-elle laissé que bien peu de temps pour Québec et Ottawa. Les spectacles qui m'attendaient à Québec resteront pour moi inoubliables. Accueilli de la façon la plus gracieuse dans la belle résidence de Spencer Wood, j'aperçois sous mes fenêtres en m'éveillant, la large nappe du Saint-Laurent. Voilà enfin une grande impression de nature. Quelques jours après j'étais en France, et traversant le Pont-Neuf, je ne pouvais retenir cette exclamation : " Ah ! mon Dieu, que cela est petit ! " Je n'ai vu ni la partie la plus large du cours du Saint-Laurent, ni les grands fleuves d'Amérique ; et pourtant, nos fleuves de France me paraissent des cours d'eau, des jouxjoux de rivières. Tout n'est que comparaison, et tout n'est qu'illusion, comme il me semble que Swift l'avait dit avant moi. Québec, étageant ses vieilles maisons et ses vieux murs au-dessus de son fleuve est de l'effet le plus pittoresque. Elle me charme par son air ancien. Ici, les choses ont une âme ; comme celle des gens, l'âme des choses se souvient. Or, le hasard fait que la vision que j'ai eue de Québec restera pour moi associée à une grande manifestation de sentiment public. C'est la veille des obsèques du cardinal Taschereau. Depuis des années déjà, le Cardinal était malade, et ne pouvait s'occuper activement de l'administration ; mais il restait comme la plus grande figure du clergé canadien. Toute la ville est en deuil. D'immenses bandes de crêpes attristent les édifices publics. La vie est arrêtée. Ainsi se traduit d'une façon matérielle l'intensité des sentiments religieux au Canada. Le clergé y a gardé une situation prépondérante. Il la doit à ses vertus, à son énergie, aux bienfaits sans nombre qu'il a répandus sur le peuple canadien. C'est lui qui s'est fait l'éducateur de la nation ; c'est lui qui a pris en main la défense de ses libertés ; c'est lui qui, par ses efforts, a assuré le maintien de la cause française. Tel est le fait qui avait déjà frappé M. Brunetière, lors de son voyage au Canada, on s'aperçoit vite que le catholicisme et la France sont inséparables.

A Ottawa le jeune et intelligent recteur, le P. Constantineau, a bien voulu m'inviter à son Université. Notre pre-

mier soin est de demander si le gouverneur général de la Puissance lord Aberdeen et lady Aberdeen peuvent nous recevoir. La réponse qui nous parvient par le téléphone est celle-ci :

“ Leurs Excellences sont au cours de cuisine. ”

Et le temps que passent leurs Excellences au cours de cuisine n'est pas perdu. Toutes les œuvres populaires, toutes les institutions charitables trouvent prêt à leur venir en aide le zèle de lady Aberdeen. Elle fait preuve d'un dévouement dont aussi bien la population lui est reconnaissante. J'aurai pour ma part à la remercier de sa bienveillance ; et il me sera donné d'apprécier l'exquise courtoisie de grand seigneur de lord Aberdeen. Je ne saurais oublier de quelle façon charmante, prenant la parole après ma conférence, il a, dans une allocution improvisée, envoyé son salut et son hommage à la “ belle France. ” Il faut savoir admirer partout ce qui est admirable ; et l'aveu dût-il nous en coûter, il faut bien dire que l'Angleterre administre le Canada de la façon la plus habile. Elle s'efforce de ne pas lui faire sentir le joug de sa domination. Chaque province a ses lois. Et les hommes d'Etat, à quelque parti qu'ils appartiennent, m'ont tous répété. “ Nous avons ici la liberté ! Nous avons la réalité du régime parlementaire. ” Je n'aurais pas été fâché de voir fonctionner ce vrai régime parlementaire, qui sans doute doit différer de celui du Palais-Bourbon, autant que le chien animal aboyant diffère du chien constellation. Par malheur, la séance de la Chambre des Députés à laquelle j'ai assisté était, du moins pour un passant, de peu d'intérêt. Mais j'ai appris bien des choses en causant avec les hommes politiques, avec qui l'honorable M. Tarte, ministre des Travaux publics m'a fait rencontrer. Je dois surtout autant de plaisir que de profit à la conversation de M. Tarte, si vive, si variée, si brillante, qui est celle tout à la fois d'un homme de pensée et d'un homme d'action.

Le lecteur a pu me suivre dans les rapides étapes de ma tournée au Canada . Il ne me reprochera donc pas d'avoir cherché à lui faire illusion, et à lui donner le change. Je ne décris pas les endroits que je n'ai pas vus, et je décris peu ceux que j'ai vus. Je suis peu documenté sur le passé du Canada, et je serais un médiocre prophète de son avenir. Voici seulement deux points qui m'ont semblé apparaître en toute évidence.

Le premier a rapport à l'âme même du peuple Canadien. Le Canada est une terre de tradition. C'est par là qu'il m'a tout de suite conquis. J'y ai vu une image de la France d'autrefois telle que l'avaient formée le lent travail des siècles et le secours des institutions nationales. Nos mœurs, nos coutumes, notre esprit de famille, notre sentiment religieux, se sont conservés là-bas, mieux et plus purement que chez nous. Pour comprendre certains traits de notre histoire et rentrer en communion avec notre passé, il est indispensable d'aller au Canada. Des choses mortes ailleurs et que nous ne retrouvons plus que par un effort de mémoire et d'imagination, sont là-bas vivantes. C'est là qu'est la force de la nation canadienne française. Elle ne peut continuer d'être elle-même et résister à la pression du milieu anglais qu'en restant fidèle à sa tradition.

L'autre est relatif aux rapports littéraires de la France et du Canada. Les Canadiens ont conservé notre langue. Ils la parlent, ils l'écrivent; cela leur fait honneur et cela nous fait honneur. Mais une langue est sans cesse en mouvement, elle se transforme, elle s'enrichit, elle s'altère ou elle s'affine, en tout cas elle se modernise. Je crains que la culture française d'aujourd'hui ne soit plus que de raison suspecte aux Canadiens. Qu'ils choisissent entre nos livres; mais nous en avons d'excellents et qui méritent de les compter pour lecteurs. Tel est le souhait que je forme. Je voudrais que l'écrivain français sût qu'il écrit à la fois pour les deux Frances; je voudrais que l'esprit français se développât parallèlement sur les deux rives de l'Océan. Je suis persuadé que des deux côtés on y gagnerait.

René Doumic

La Robe

(Un atelier de couture, dans une chambre, au deuxième étage. La table est surchargée de tissus aux mille nuances, qui floconnent en vagues chatoyantes, déferlantes et soyeuses. Des journaux de mode, tout grands ouverts, étalent un peu partout leurs pages souvent consultées, remplies de figurines multicolores, aux attitudes bêtasses. Dans une encoignure, une "Singer", retient un ourlet interrompu...)

Mme LECREUX, *se levant*.—Ainsi chère Mademoiselle Angèle, tout est bien convenu... l'étoffe... la coupe... les garnitures... le prix?...

Mlle. ANGÈLE.—Oui, Madame... Et pour quand vous faut-il cette robe?...

Mme LECREUX.—Pour mardi.

Mlle ANGÈLE, *saisie*.—Pour mardi.

Mme LECREUX.—Oui, sans faute...

Mlle ANGÈLE.—C'est que...

Mme LECREUX.—Quoi?...

Mlle ANGÈLE.—C'est que nous sommes aujourd'hui mercredi... Si seulement vous étiez venue quelques jours plus tôt!...

Mme LECREUX.—Comment?... Vous avez encore jeudi, vendredi, samedi et lundi... En quatre jours, vous avez bien le temps de faire cette robe!...

Mlle ANGÈLE.—Ah! si je n'avais que vous à servir... Mais j'ai d'autres commandes pressées...

Mme LECREUX, *pointue*.—Je ne m'occupe pas des autres...

Mlle ANGÈLE.—Hélas! je ne puis pas en dire autant!

Mme LECREUX.—Vous veillerez!...

Mlle ANGÈLE.—Il y a si longtemps que je passe la plus grande partie de mes nuits!... Et, à la fin, je crains que...

Mme LECREUX, *l'interrompant*.—Vous savez, je tiens absolument à ce que ma fille ait cette robe pour la soirée de Mme d'Esterne... Pauvre chatte!... c'est sa première grande sortie dans le monde... Si vous ne pouvez pas me faire ce que je vous demande, c'est bien simple j'irai ailleurs...

Mlle ANGÈLE, *résignée*.—Je veillerai, Madame...

Mme LECREUX.—A la bonne heure!... Voilà que vous

devenez raisonnable!... (*indulgente.*) Vous vous reposerez après!...

* * *

(*Chez les d'Esterne. La soirée, dont on a tant parlé depuis un mois, a lieu dans leurs salons brillamment illuminés. Aux accords d'un orchestre entraînant qui enlève la "valse d'Emeraude" du célèbre Nimporteki, des couples enlacés tourbillonnent... Mme Lecreux et Mme Flobert, son amie, leur éventail à la main, font tapissierie et papotent avec frénésie.*)

Mme FLOBERT, *gracieuse*.—Chère, votre petite Luce est absolument ravissante, ce soir!

Mme LECREUX.—Vous trouvez?...

Mme FLOBERT.—Sans contestation possible, c'est elle qui est la reine du bal...

Mme LECREUX.—Oh! vous exagérez!...

Mme FLOBERT.—Nullement... Si vous en doutez, vous n'avez qu'à voir les regards furibonds que lui jette notre bonne amie, Mme Leflou...

Mme LECREUX.—Le fait est que sa Gisèle passe plutôt inaperçue... Comment a-t-elle pu la fagoter ainsi, sa pauvre enfant?...

Mme FLOBERT.—Tandis que votre Luce est adorablement parée... Sans indiscrétion, où donc lui avez-vous fait faire cette robe merveilleuse?... A Paris n'est-ce pas?...

Mme LECREUX.—Non. Ici.

Mme FLOBERT.—Comment?... Ici (*Joignant les mains.*) Oh! dites-moi le nom de votre couturière: Son nom!... Son nom!...

Mme LECREUX.—Pas si bête!... Vous me la souffleriez!...

Mme FLOBERT.—Voyons... entre amies... Et puis, vous n'avez pas peur que je fasse tort à Luce?...

Mme LECREUX, *riant*.—Pour ça, non!... Eh bien! cette robe a été faite par une nommée Angèle, rue du phosphore, No. 17... Là! êtes-vous contente?...

Mme FLOBERT.—Très!... Merci!... Est-ce que ce n'est pas une petite maigrichonne, une pâlotte, que je rencontre quelquefois?...

Mme LECREUX.—Précisément... La pauvre fille n'en a pas pour longtemps... Elle a une petite toux fréquente et sèche... La poitrine doit être malade... Vous savez, ça travaille trop...

Mme FLOBERT.—Et vous avez pu tout de même avoir la robe de Luce?...

Mme LECREUX.—Ah! vous savez, ça n'a pas été long!... Quand j'ai vu qu'elle faisait des difficultés, je lui ai mis le marché à la main... Elle a cédé tout de suite...

Mme. FLOBERT.—C'est comme ça qu'il faut s'y prendre...

* * *

(Trois mois après, au salon de Mme Lecreux. Dans la chambre voisine, la jeune fille est couchée, toute pâle et toute faible. Par un caprice de malade, elle a voulu revoir sa robe de bal, qui est restée étendue sur un fauteuil, mettant une note claire et rose dans la pièce assombrie. Le docteur Martin est venu voir Luce. C'est un homme expérimenté et franc jusqu'à la brusquerie. Après l'auscultation, Mme Lecreux l'a fait entrer au salon et l'interroge avec anxiété.)

Mme LECREUX.—Eh bien, docteur?... C'est grave?...

LE DOCTEUR.—Oui.

Mme LECREUX.—Ah! mon Dieu!... Et c'est?...

LE DOCTEUR.—La poitrine... Le poumon gauche est pris... l'autre attaqué...

Mme LECREUX.—Voyons... ce n'est pas possible ce que vous dites-là, docteur!... Une enfant que nous avons entourée de tant de soins!... que je n'ai jamais perdue de vue!... Comment aurait-elle pu contracter cette horrible maladie?...

LE DOCTEUR.—Que sais-je?... l'hérédité...

Mme LECREUX.—Mais ni M. Lecreux ni moi n'avons jamais été malades!

LE DOCTEUR.—Et dans votre famille?... Les grands-parents?... Les oncles?... Les tantes?...

Mme LECREUX.—Ni d'un côté ni de l'autre... Je ne connais personne qui ait été atteint de tuberculose...

LE DOCTEUR.—Un rhume négligé...

Mme LECREUX.—Mais je m'en serais aperçue!...

LE DOCTEUR.—Pourtant, cette maladie n'est pas tombée du ciel!... Voyons, dans votre entourage, vous ne trouvez personne?... Cherchez bien!...

Mme LECREUX.—Personne!

LE DOCTEUR.—Dans vos fournisseurs?... Vous savez... un vêtement... une robe...

Mme LECREUX.—Non... Ah! pourtant... Vous connaissez la petite Angèle?...

LE DOCTEUR.—C'est moi qui la soigne... Une enfant qu'on a tuée, avec la manie de faire les commandes au dernier moment, et qui s'est épuisée à veiller pour satisfaire sa clientèle... Pas même le temps de se faire à manger... Elle est perdue!...

Mme LECREUX.—C'est elle qui a fait la robe de bal que vous avez vue dans la chambre de Luce...

LE DOCTEUR.—Et depuis quand votre fille a-t-elle commencé à être souffrante?...

Mme LECREUX.—Depuis ce temps-là!... Il y a environ trois mois... Vous savez, au commencement, ce n'était rien...

LE DOCTEUR.—Alors, ne cherchons pas ailleurs. C'est par cette robe, tout imprégnée des microbes de la tuberculose, qu'est venu le mal...

Mme LECREUX, *révoltée*.—Et pourquoi ne défend-on pas à ces personnes-là de travailler pour le public?...

LE DOCTEUR.—On devrait d'abord vous défendre à vous autres, Mesdames, de les épuiser par vos exigences déraisonnables... Vous êtes chrétiennes, et vous les traitez sans pitié... Quand il vous faut une robe, il vous la faut tout de suite... Elles y succombent... Conclusion: elles vous repassent le fléau, qu'elles contractent à vous satisfaire!... Pas moyen, jusqu'ici, de vous faire entendre raison!... Souhaitons que la crainte, un jour, fasse ce que n'a pas su faire la charité!...

Jean des Tourelles

Premier anniversaire

Avec le présent numéro, LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE célèbre le premier anniversaire de sa fondation.

C'est dire qu'elle est encore bien jeune pour prétendre avoir beaucoup fait. Aussi se contentera-t-elle d'adresser à tous ses amis, ils sont déjà nombreux, un cordial et sincère remerciement pour toutes les sympathies qu'ils lui ont prodiguées depuis sa naissance. De son côté, elle peut se rendre le témoignage qu'elle a fait jusqu'ici son possible pour mériter la confiance qu'on lui a accordée. Le programme, vaste, varié, patriotique, qu'elle s'est donné représentait trop de travail, et puis trop d'espérances, pour qu'elle ait pu l'aborder autrement que dans ses parties essentielles.

Les compliments — flatteurs, assurément — qu'elle a déjà reçus pour le travail accompli jusqu'à ce jour lui sont le plus précieux des encouragements à poursuivre son œuvre avec plus de vigueur et à mériter davantage la confiance de ses amis. Elle y trouve surtout le motif des solides résolutions qui la guideront pendant cette deuxième année dont elle voudrait faire une des étapes importantes de son existence.

J. L. K.-Laflamme.

La Force Cachée

PAR JEAN THIERY

C'était un très beau garçon, mince, blond et d'allure fort élégante. Bien qu'il n'eût rien à reprendre dans son attitude, je ne sais quelle inquiétude me prit.

Le groupe m'avait dépassée, je me mis à le suivre.

Le petit garçon venait d'être pris du désir de marcher en avant avec son oncle et sa sœur, et tous trois allaient maintenant du même pas, d'un pas militaire que l'oncle scandait en sifflottant une alerte chanson de route.

—Vous voilà débarrassé de ces vilains crapauds ! marmotta le grand garçon blond.

—Vous êtes sévère ! répondit l'institutrice.

—Ah ! ma pauvre Suzanne, que je voudrais vous voir loin de tout cela ! fit-il tristement.

—Ce ne sera jamais, mon pauvre Jo... Cela ne pourra jamais être !... murmura-t-elle.

—Qui sait ?

D'un geste, elle parut le supplier de n'en pas dire plus long, mais il n'obéit point.

—Vous savez bien que tout nous sépare... soupira-t-elle.

—Et vous savez, vous, ce que je réponds à ce que vous dites là.

—Ne le répétez pas, de grâce !

—C'est la seule chose en laquelle je ne vous écouterai pas.

—Il le faut, cependant, j'ai besoin de tout mon courage !...

—Cela devrait, au contraire, vous en donner !...

Cette conversation me déplut et je pressai le pas dans l'unique but de la faire cesser.

Entendant marcher derrière elle, l'institutrice se retourna. J'en profitai pour me faire reconnaître.

D'abord, elle me regarda sans paraître savoir qui j'étais ; puis elle se souvint et devint extrêmement pâle.

—Oh ! Madame, me dit-elle avec élan, est-ce vous, est-ce bien vous ?

Et rien de ce qui nous entourait ne sembla plus compter pour elle auprès des souvenirs que ma présence éveillait.

Après un coup d'œil jeté sur moi et une hésitation, le jeune homme avait rejoint son ami.

—Qui donc est ce grand garçon? dis-je.

Elle rougit et, sans s'expliquer autrement, balbutia :

—Un ami de M. Tavoix.

Puis, très vite et avec infiniment d'inquiétude, comme les jeunes gens et les enfants s'éloignaient, elle me dit l'obligation où elle était de rejoindre ses élèves et de me quitter pour rentrer avec eux.

J'eus alors une mauvaise pensée, je le confesse, et le tort d'y céder. Il me sembla qu'elle souhaitait moins retrouver les enfants que reprendre la conversation interrompue—d'autres auraient eu peut-être le même soupçon,—il ne faudrait jamais juger à la légère.

—J'habite, près de *Tonovio*, le chalet *Marquerite*, nous allons faire route ensemble, dis-je très nettement.

Et je pressai le pas.

Mais elle paraissait en fièvre.

—Mon Dieu, j'ai quitté les enfants... je n'aurais pas dû... je n'aurais pas dû...

—Ils ne sont point abandonnés, répliquai-je.

—Oh! n'importe, Madame, ce sera grave pour moi.

En de telles conditions, la conversation était difficile; puis quel sujet aborder en une hâte si grande et en si peu de temps?... J'avais prononcé le nom de Marianne et c'est à peine si la jeune fille m'avait répondu, tant son attention s'absorbait sur ce groupe qui fuyait et que nous ne pouvions rejoindre.

Quoi qu'il fût, nous atteignîmes *Tonovio* presque en même temps que les autres. Ils étaient sur le perron, et nous à la porte du jardin.

—Minnie Dicky, attendez-moi! cria l'institutrice, après avoir rapidement pris congé de moi.

J'entendis alors la petite fille dire, de ce ton important et autoritaire que l'on ne devrait jamais tolérer chez les enfants :

—Nous ne devons pas vous attendre... Maman a dit, mademoiselle, que vous ne devez pas nous quitter pour parler avec des gens...

—Je ne vous ai pas quittés, je marchais derrière vous.

—Mais pas avec nous. C'est avec nous qu'il faut marcher.

—Je ne vous ai pas quittés, je marchais derrière vous. sage ou méchante.

—Hop ! les enfants, si vous étiez à moi, je vous fouetterais cent fois par jour ! clama l'oncle Boby.

—Une seule fois suffirait, et si seulement on m'en chargeait... ajouta en riant son ami.

Mais il plaisantait mal et une irritation perçait dans sa voix.

J'entrai au chalet *Marguerite* ; Mme Malmenet n'était pas encore de retour.

—Ah ! chère amie, il eût mieux valu venir au bridge avec nous que de vous employer à faire gronder la pauvre petite institutrice, me déclara-t-elle quelques instants après. Il paraît que vous l'avez encouragée à abandonner les enfants ?

—Oh par exemple !

—Alors qu'elle est payée pour ne pas les quitter... Si vraiment en payant—et en payant très cher, la chose ne nous a pas été cachée—Mme Battant ne peut être tranquille à ce sujet, c'est triste pour elle.

—Ces messieurs ont pu dire, j'espère...

—Ces messieurs n'ont point pas paru, ils s'habillaient pour dîner. Ils n'ont rien pu dire, et d'ailleurs ce qu'ils auraient dit ou rien, c'eût été la même chose!... Attendu que Mme Battant nous a confié, après avoir devant tous adressé à cette pauvre jeune fille une virulente mercuriale, en des termes d'une vivacité telle qu'ils entraînaient bien loin la bonne éducation que j'avais toujours cru être la véritable nature de la dame,—je disais donc que Mme Battant nous a confié qu'elle donnait toujours raison à ses enfants envers et contre tous, que c'était là l'unique manière de tenir en haleine ses subordonnées... "Les enfants le savent et me rapportent jusqu'au moindre détail des choses qu'ils surprennent."

—De vrais agents de police ! ai-je dit, poursuivit Mme Malmenet, et en m'exprimant ainsi, j'avais la peur d'aller trop loin. Pas du tout. Jamais, ma chère, Mme Battant n'a paru plus heureuse : ces mots résumaient sa pensée.

—Vous l'avez dit ! a-t-elle répondu, et l'on ne peut savoir le degré de finesse de ces petits êtres et tout ce qu'ils voient... Rien ne leur échappe... c'est tordant ! Sans ce sévère contrôle, je serais débordée ; tout mon personnel me sait riche et chercherait—je n'en excepte pas Mlle de Mertens—à tirer parti de la situation."

—Je vous assure qu'en cette circonstance ces affreux en-

fants ont menti... ils ont menti ! fis-je avec force, désolée de ce que me racontais Mme Malmenet.

—A votre point de vue, ma très chère ; mais pas à celui de Mme Battant. Mlle de Mertens est là pour être tyrannisée par eux ; vous la leur avez enlevée cinq minutes... c'est du vol ! Et si vous ne le comprenez pas, cela tend à prouver la différence qu'il y a entre ceux qui jugent et ceux qui sont en cause. Une autre fois, ma très chère, soyez prudente, laissez l'institutrice à son devoir, les roses aux rosiers, les enfants à leur mère.

—Et que disait la pauvre petite ? fis-je révoltée.

—Rien. Elle souriait.

—C'est bien moi qui, à sa place...

—Oh ! probablement qu'elle savait l'inutilité d'une protestation... Minnie avait parlé ! Et puisque Minnie avait parlé...

—Demain, j'irai moi-même chez Mme Battant rétablir les faits...

Mme Malmenet eut un geste d'épouvante :

—De grâce !... ce serait aggraver la situation, remettre sur le tapis une question qui sera peut-être oubliée, alors que le moment présent en aura fait naître d'autres. Cette jeune fille doit gagner son pain. Or, gagner son pain est, neuf fois sur dix, une rude chose, parce que celui qui le fait gagner infatué du pouvoir à lui échu, l'exerce sans charité. Ah ! la charité ! voilà qui changerait la face du monde, mettrait fin aux révolutions, résoudrait au mieux les grands problèmes sociaux. C'est l'huile qui empêche les gonds de grincer, les roues de chauffer, les moteurs de gripper... Tout est souple et doux avec la charité, tout marche ! On va loin avec la charité !... Mais la charité est une vertu noble, et en notre siècle de parvenus... D'ailleurs, elle ne marche point de pair avec la sottise, et la sottise est à l'ordre du jour.

On annonça :

—Madame est servie !

—Le dîner ! répondit gaiement Mme Malmenet. Le dessein de Dieu sont impénétrables. Pourquoi les uns ont-ils l'argent et la puissance, les autres la pauvreté et l'asservissement ? Les premiers doivent avoir envers les seconds de grands devoirs, qu'ils comprennent bien mal... Mais laissons ces choses : les approfondir nous couperait l'appétit.

VI

Mme Battant fut souffrante et mon amie seule admise à la voir.

D'ailleurs, le désir que j'avais de cette nouvelle connaissance était faible.

Je ne cessais d'en vouloir à la dame de l'ennui que m'avaient laissé les suites de ma première rencontre avec Suzanne de Mertens.

Je n'avais plus revu la pauvre petite.

Chaque jour, à deux heures, nous entendions ronfler l'automobile et je savais, qu'accompagnant les enfants, la jeune fille excursionnait dans les environs.

—Le frère de Mme Battant et son ami sont-ils de la partie? demandai-je un jour, effrayée de cette possibilité après la conversation que j'avais surprise.

—Mais je le pense, répondit Mme Malmenet avec calme.

Je m'emportai.

—C'est de la dernière imprudence, ne trouvez-vous pas? Songez que Suzanne est si jolie, si jeune...

—Vousdriez-vous qu'à la gouvernante des enfants on donnât une autre gouvernante?

Ces railleries m'exaspérèrent.

—Si Mme Battant se rendait compte des choses, au lieu de rester seule et de vous enlever à moi tout le temps, ma chère Thérèse, elle garderait cette jeune fille près d'elle et enverrait n'importe qui de confiance avec ses enfants.

—Après tout, peut-être avez-vous raison. Je vous invite à venir me voir et ne suis jamais là... je vais lui suggérer l'idée que vous me donnez; seulement, pauvre petite Suzanne, ce sera moins gai pour elle.

Je ripostai avec sévérité:

—Ce sera peut-être mieux.

—Demain je m'y emploierai.

C'est pourquoi, lorsque je pus voir Mme Battant quelques jours après, je vis auprès d'elle, pâlie, les yeux ternes, le teint flétri, Mlle de Mertens.

Sa robe de mérinos noir avait cette vilaine teinte jaunâtre des vêtements de pauvres, et quelque chose de peureux, de craintif, faisait vraiment de la jeune fille la créature effacée qu'elle était: la pauvre institutrice.

Il y avait cinq jours qu'elle n'était sortie, n'ayant plus à accompagner les enfants, puisqu'on avait décidé que la pre-

mière femme de chambre suffisait à cette tâche. Non seulement elle faisait la lecture à Mme Battant, mais encore remplaçait en partie auprès d'elle la camériste absente.

—De sorte on ne trouvera rien à dire, expliqua d'une voix prudente Mme Battant, tandis que la jeune fille allait faire renouveler le contenu d'une boule d'eau chaude. Si Mertens boude, Anita, ma précieuse Anita, est ravie. C'est un résultat. Or, je ferais tous les sacrifices pour voir Anita contente; ses bouderies m'empoisonnent l'existence!... Quelle plaie que les domestiques et leurs perpétuels mécontentements! Comme c'est compliquant!... Si encore on pouvait comprendre ce qu'ils ont; mais on se heurte à un état de mauvaise humeur chronique qui vient de l'ennui que leur cause l'obligation de servir. Y pouvons-nous quelque chose? Anita me répond, lorsque je lui reproche son visage renfrogné: "Si Madame avait toutes mes charges!..." Or, je vais vous dire l'une des charges d'Anita: Elle a un neveu très intelligent dont elle veut faire un ingénieur et qu'elle a poussé à Polytechnique. Bobby prétend qu'on tirera beaucoup de ce garçon; ils font de l'aviation ensemble. Moi, pour tout vous dire, je suis ennuyée, parce que quand il vient, on ne sait plus où le faire manger: à l'office, cela va sans dire; mais Anita en est à tel point froissée, qu'elle ne me regarde plus durant quinze jours, après cela!... Ce mélange des classes fait de la société une vraie salade!

Elle se tut, croyant entendre revenir Suzanne de Mertens; puis, consciente qu'elle s'était trompée, elle reprit:

—On apprend tant de choses, aujourd'hui, dans les écoles; on devrait bien faire comprendre aux jeunes gens que l'amabilité est nécessaire à ceux qui sont obligés de servir. Mon maître d'hôtel n'a que le défaut d'être perpétuellement offensé et grognon. Belle tenue, tête genre diplomate, élégance, propreté, correction britannique. Mais quand on lui parle, il vous regarde de bas en haut, avec mépris, je dis bien avec mépris, et ne répond pas... Quand je le dis à mon mari, il s'écrie: "De quoi te plains-tu?... S'il te répondait, cet homme, sais-tu ce qu'il te dirait?... Que tu l'embêtes! De fait, ce doit être fameusement rasant de toujours entendre: "Vous mettez huit couverts, Laurent... Vous veillerez à la pureté des cristaux... N'oubliez pas les pruneaux... Les abricots d'hier étaient verts... Pensez au fromage... Renouvelez la moutarde ou les pickles... Changez les assiettes de mandiants, etc., etc. Charles, mon mari, avec sa drôle-

rie, me désarme et me fait prendre mon parti des silences de Laurent. Mais ma cuisinière!... Ah! vous n'avez rien vu comme ma cuisinière!...

Le retour de Suzanne nous sauva de doléances nouvelles.

Mme Battant marmotta, un doigt sur sa bouche :

—Parlons d'autre chose, j'exècre les potins!

Je remarquai, très offusquée :

—Vous croyez que cette enfant répéterait...

—J'ai pour principe de me méfier de tous ceux que je paye. Par le temps qui court, ils sont toujours portés à croire que l'on ne fait pas assez pour eux, donc ils vous en veulent.

—Vous lui supposez de bien mauvais sentiments.

—Sait-on jamais!

—Oh! Madame...

Mlle de Mertens repartit pour demander le thé.

Mme Battant reprit aussitôt :

—Elle est loin d'être à plaindre, croyez-le Madame... Il y a bien des jeunes filles qui s'estimeraient heureuses d'être à sa place. Nous n'avons pas du tout lésiné sur le chiffre de ses appointements. Pendant qu'elle était auprès de sa mère, j'ai eu, pour faire l'intérim, une jeune Parisienne ravissante, une femme délicieuse! Je l'aurais bien gardée si Charles ne m'avait dit : "C'est une demoiselle de compagnie comme on les comprend au théâtre; elle finira par épouser le fils de la maison, méfie-toi!"

—Dicky a bien sept ans! calcula Mme Malmenet avec gravité.

—Evidemment. Mais il y avait encore, pour garder Mertens, la raison qu'elle nous était recommandée par les Montiville et que ne pas la reprendre eût été une affaire... Ils son absurdes avec cette petite... lui surtout, car elle, un peu comme moi, a trop de soucis par ailleurs pour se permettre de ces crises de sentimentalité.

—Si Montiville n'avait encore que ces crises-là! marmotta Trérèse Malmenet.

—Ça ne va pas du tout, vous savez! répondit Mme Battant. Il en arrive à avoir la nuit des hallucinations... Il est très changé, son fils en est en peine.

—Depuis quand cette aggravation?

—Depuis ce voyage dans le Midi, fait encore uniquement par bonté pour Mertens, pour ne point la laisser seule à l'enterrement de sa mère.

—Mais pardon, Mr. Monti-Ville a des intérêts là-bas que depuis longtemps il négligeait, et je crois qu'il a été heureux de cette occasion...

—Des intérêts, là-bas!... Une goutte d'eau dans la mer, pour lui. Il a été en Béarn parce qu'il se crée d'incompréhensibles devoirs vis-à-vis de l'institutrice de mes enfants. Il les impose à sa femme qui acceptera, partagera, fera tout ce qu'il voudra : elle l'adore. Si elle espérait en ce voyage comment en une diversion, elle s'est trompée : depuis lors, il est dans un état!

—Que définissez-vous "un état" ma très chère? questionna Mme Malmenet. J'ai vu Monti-Ville dans sa loge, un soir d'Opéra, il n'y a pas bien longtemps; son plastron, avec d'autres plastrons, faisait fond de tableau à de très jolies femmes, et tout cela semblait bien comme tout le monde, mieux que tout le monde, même!

—Eh! oui, les apparences! Mais il paraît que celles-là ont de terribles revers.

—Et votre institutrice y serait mêlée?

—Oui; puis on dit aussi que Monti-Ville ne pourrait se consoler d'avoir envoyé le frère de cette petite à Panama... Vous sentez que s'il n'était pas au dernier des points atteint de neurasthénie, il ne s'effectuerait pas de si peu—ce garçon avait là-bas, grâce à lui, une situation exceptionnelle, il y est mort, c'est bien vrai, mais il aurait très bien pu ne pas y mourir!... Le cas de Monti-Ville devient très grave et va probablement nécessiter la présence constante d'un médecin.

—Ce sera pour l'achever!

—Vous êtes sceptique, Madame Malmenet...

—Je m'en flatte.

—En tout cas, l'importance qu'il accorde à Mertens m'exaspère à un point!...

—Il y a quatre ou cinq ans que cette jeune fille est chez vous; vous devriez, au contraire, vous réjouir de voir qu'on s'intéresse à elle et partager ce sentiment!...

—M'intéresser à...

Mme Battant se renversa sur sa chaise-longue pour mieux rire. Elle avait reçu des leçons de diction; rien n'avait été négligé pour son éducation. Elle possédait un rire charmant au suprême degré, le rire de la comédienne Croizette, affirmait son professeur.

—M'attacher à mes gens... même à Mertens?... Ah! grands dieux, voilà qui serait du temps perdu!

Je m'intéresse à ma santé, je suis attachée aux miens; il me serait pénible que, par le fait d'un cataclysme, demain je fusse pauvre... Après cela, ma très chère, tirons l'échelle, si vous voulez bien.

—Tirons l'échelle! répéta railleusement Mme Malmenet.

—Je supporte, j'endure les personnes que j'emploie, puis que l'Amérique est si lente à nous envoyer cette machine à tout faire, l'automate merveilleux qu'elle nous annonce depuis si longtemps!

—La machine non plus ne marchera pas sans huile! marmotta Mme Malmenet en me regardant.

—Quand ils sont malades, je paye des religieuses pour soigner mes domestiques, je fais monter près d'eux mon médecin, un des premiers de Paris. Que voulez-vous de plus?

—Oh! rien, déclara Mme Malmenet, et si drôlement, que je ne pus m'empêcher de rire.

—Voici le thé... Mertens a-t-elle un air assez boudeur... Regardez-moi ce visage! Il est cependant moins désagréable que celui d'Anita. Oh! Anita...

On recommencerait sans cesse à parler de ce genre d'ennui; cela ressemble un peu fil la chanson du petit navire.

—Une scie, vous l'avez dit, Madame Malmenet, une scie!

Et, comme Suzanne de Mertens s'approchait d'elle, Mme Battant répéta, semblant lui jeter ce mot à la face et assouvir ainsi de vieilles rancunes: "Une scie!"

Avec grâce, douceur et de jolis gestes, Suzanne servait le thé.

Boudait-elle, la pauvre petite? Je ne le crois pas. Evidemment, elle était peu avec nous; mais cela valait mieux, tout de même, que d'être là-bas, on ne savait à quel endroit, où l'auto avait emporté Anita, les enfants, l'oncle Bobby et son ami.

—Un morceau de sucre, Madame... un peu de crème?...

Suzanne avait un son de voix charmant, ce son de voix aux intonations profondes des êtres que la vie a meurtris, mais un sourire qui était bien de commande.

Et je me disais:

"Ces promenades devaient lui plaire; elle les regrette, pauvre enfant!... Enfin la baronne m'eût remerciée d'y avoir mis fin, et il se peut que, plus tard, cette jeune fille m'en remercie aussi."

Et malgré tout, si c'était avec la satisfaction d'avoir rempli un devoir, c'était aussi avec un peu de remords et beaucoup de pitié que je regardais les grands yeux noirs de celle que Mme Malmenet appelait ma protégée se poser distraitement sur les choses sans paraître les voir.

· Nous jouâmes au bridge, et Mme Battant perdit de vue ses domestiques et tout autre question.

—Comprenez-vous, maintenant, le pourquoi de cette vogue du bridge, me dit Mme Malmenet comme nous rentrions chez nous, c'est-à-dire que cela devient une nécessité sociale.

—Tout ce qui peut faire taire Mme Battant est bien accueilli; cette pauvre femme est trop ennuyeuse! m'écriai-je, exhalant ainsi un peu de l'amertume que m'avait laissé cette visite.

—Ennuyeuse? Peuh! ma chère, ni plus ni moins que beaucoup d'autres! Qui ne chevauche son dada? C'est le sujet domestiques... le sujet enfants: l'éducation des enfants... mes enfants... ou c'est autre chose, en général tous les sujets qui n'intéressent que soi et, pour cette raison, *rasant* les autres. Ennuyeux! nous le sommes tous, ennuyeux, à notre heure... Bien que, ma très chère, la vôtre ne soit encore jamais venue pour moi. Autrefois c'était sans remède, aujourd'hui le remède est trouvé; un bridge, le jeu du silence, et d'un silence passionnant!

Fervente des cartes, Mme Malmenet saisissait ainsi toutes les occasions de m'y convertir.

—Riez, riez, ma chère, reprit-elle, je suis dans le vrai, J'ai passé quelque temps dans un petit trou de province. La vie y était impossible; on ne se voyait plus, tous étaient atrocement brouillés. Les grandes querelles historiques: les Guelfes et les Gibelins, les Montaigus et les Capulets, la vendetta des Corses, vous trouviez tout cela de porte en porte. On se déchirait, on se dévorait. Les griefs engendraient les griefs. Les injures s'ajoutaient aux injures... Tout était à feu et à sang. On déjeunait d'une réputation, on dînait l'une uatre. Les gants volaient, les gifles, les coup de poing étaient dans l'air à l'état menaçant, bien que n'ayant jamais crevé sur personne. On se dévisageait à l'église, on se marchait sur le pied à la promenade,—cette antique allée de maronniers qui existe dans toutes les sous-préfectures!...—On se mangeait du regard en allant à la poste; on se foudroyait des yeux en revenant de la gare. On disait à sa couturière: "Je vous quitte si vous habillez Mme une telle..." A son

tailleur : "Je ne remets plus les pieds chez vous, si ce pardessus est pour M. un tel..." Aux élections, on se battait entre gens du même monde, ce qui faisait bien les affaires des autres!...

Bref, je ne puis dire autrement que ceci : J'étais tombée en pleine ménagerie !

Croyez-moi, très chère, si vous voulez. Je suis revenue dans ce doux pays et j'y ai trouvé... quoi ! devinez?... l'âge d'or... une entente, des égards, une douceur, le miel de l'Hymette, l'ambrosie, du nougat, un sirop, de l'orgeat... tout ce que vous pouvez rêver d'onctueux, de sucré, d'exquis ! Et, avec cela, un développement de vertus chrétiennes extraordinaire, le pardon des offenses, l'oubli des injures, toutes les charités envers le prochain : on est pour lui tout amour, et cela parce qu'il représente, faut-il l'avouer ? un joueur de bridge, qu'il peut à l'occasion être le fameux quatrième sans lequel une table ne peut exister, une partie ne peut s'engager ; si je ne craignais de vous paraître paradoxale, je vous en conteras ainsi jusqu'à demain, conclut Mme Malmenet comme nous entrions dans son petit salon ; mais cela ne fait pas que je sache une chose qui m'intrigue...

—Laquelle ?

—Le fin mot de ce qui existe entre la petite de Mertens et les Monti-Ville. Confiez-moi donc, ma chère, ce que vous savez là-dessus et, avec votre imagination de romancière, les déductions que vous en tirez.

En réalité, je ne savais rien, et du dépôt que m'avait fait Marianne je ne pouvais parler, ce secret ne m'appartenant pas.

Mme Malmenet me trouva donc sans imagination.

Le lendemain, l'auto ronfla de nouveau ; mais quand il partit, nous entendîmes des pleurs et des cris d'enfant.

Charmantes petites créatures, on aura dû refuser de les emmener.

En effet, lorsque, quelques instants plus tard, nous allâmes à *Tonovio*, la maison était en révolution, les enfants en révolte, la précieuse Anita en furie.

—Ce maudit Bobby, vous ne pouvez savoir les ennuis qu'il me cause ! Il est parti sans vouloir emmener personne... Les enfants sont hors d'eux-mêmes ; ils prétendent qu'on va savoir ce qu'il en coûte de les contrarier et de les laisser à la maison, alors qu'ils veulent sortir. Ils disent que l'auto est à leur père, et que l'oncle Bobby et l'autre n'ont pas le

droit de s'en servir. Mais ce qui est pis encore, c'est que Bobby ne veut plus d'Anita. "Elle m'assomme avec ses façons de faire la dame, ta camériste première!... laisse-là avec tes robes..." a-t-il déclaré. Et Anita a entendu... Ah! mes bonnes amies, comprenez-vous cela? elle a entendu! Que vais-je devenir?... Songez donc! malade comme je le suis, me voilé à sa merci!... Je lui ai déjà donné, pour la consoler, un costume tailleur de l'an passé, fait chez Kreig... elle n'a pas seulement daigné y jeter les yeux, et le tailleur est resté dans ma chambre, posé sur un meuble, à l'aventure, avec cet air piteux des objets dédaignés!...

Au dehors, dans le jardin, les enfants pleuraient, criaient, grinçaient des dents.

—Mademoiselle! Mademoiselle! clama d'une voix d'angoisse Mme Battant, emmenez-les! emmenez-les!... J'ai les nerfs si malades!... ils m'achèvent!...

Mais les petits monstres se refusaient à sortir, puisqu'on n'avait pas l'auto... c'était avec l'oncle et son ami qu'ils voulaient être, ou... rien du tout.

—Ah! je les gâte trop! gémissait Mme Battant, roulant nerveusement sa tête sur les coussins de sa chaise longue. Inventez quelque chose, Mademoiselle, emmenez-les, amusez-les, débarrassez-moi d'eux!

La malheureuse "Mademoiselle" faisait ce qu'elle pouvait, promettait d'inventer du neuf, de l'impossible, de l'in vraisemblable...

—J'y coupe pas! criait Minnie.

—J'y coupe pas! répétait Dicky.

—Dites-le avant, ou nous ne marchons pas!... Ce que nous voulons, c'est l'automobile, et l'oncle, et l'autre!...

Heureusement, à cet instant, l'auto revint. Les garçons étaient restés je ne sais où.

—Prenez l'auto, Mademoiselle, prenez l'auto... de grâce, emmenez-les où ils voudront, n'importe où!...

Et encore les petits ne voulaient pas de l'auto, puisqu'il n'y avait plus l'oncle et son ami.

—Mademoiselle, tâchez de savoir où sont ces messieurs et emmenez les enfants les rejoindre!

—Même s'ils sont à la mer, maman?

—Même s'ils sont à la mer... Vous prendrez un bateau.

—Un grand?

—Un grand.

—C'est nous qui allons donner les ordres?

—Oui... Tout ce que vous voudrez !

—C'est moi qui vais prendre l'argent pour payer ?

—Je n'aime pas cela Minnie, mais pour cette fois...

—Faut nous récompenser de consentir... Alors, Mademoiselle n'aura pas le droit...

—Je n'aurai aucun droit que celui de vous empêcher de tomber à l'eau, fit l'institutrice.

—Alors partons et venez vite, Mademoiselle, sinon on ne se retrouvera pas.

—Eh ! oui, on ne se retrouverait pas... Adieu, mes chéris !

—Nous aimons quand on veut faire tout ce qu'on peut pour nous amuser !... cria Minnie.

—Tout ce qu'on peut pour s'amuser ! répéta Dicky.

L'auto ronflait.

Le départ s'organisa en grande hâte. "Mademoiselle", les enfants, personne ne semblait tenir en place : quel était le plus pressé des trois ?... je n'ose pas le dire.

Mme Battant détourna brusquement son visage comme de quelque chose qu'elle n'osait regarder : Anita venait d'entrer, portant des manteaux.

—Voyez-vous sa figure ? murmura Mme Battant dans un souffle.

—Elle est en effet désagréable, fit Mme Malmenet.

Quant à moi, je remarquai le regard venimeux dont la "camériste première" enveloppait Suzanne et l'indéfinissable et perfide expression de sa face lorsque, encore une fois, les enfants posèrent cette question :

—Alors, vous croyez qu'on se retrouvera, Mademoiselle ?

Il y avait de tout sur la physionomie d'Anita : de la jalousie, du dédain, du mépris... et il semblait qu'on pût lire clairement, dans le rictus moqueur de sa lèvre, cette réponse :

—Mais certainement qu'on se retrouvera ! Certainement !

Il me vint de l'inquiétude de n'être pas seule à connaître les sentiments du grand garçon blond pour Suzanne. Oh ! alors, quel affreux travestissement en devaient faire les ractars d'office, et que de dangers j'entrevois pour la pauvre enfant si elle était à la merci d'Anita et des autres serviteurs !

Les enfants, l'auto, tout le monde partit.

La paix se fit.

—Enfin ! murmura Mme Battant.

Mais on eût dit que sa nervosité voulait une victime. Vous avez vu comme Mertens est insuffisante, dit-elle aussitôt avec

une extrême violence. Anita le dit toujours. Elle a un bon sens étonnant, Anita, elle juge avec un coup d'œil... rien ne lui échappe.

— Comme à vos enfants ! remarqua Mme Malmenet.

— Ce serait pour moi un auxiliaire précieux, si elle voulait oublier que nous sommes de deux classes ennemies, que de parti-pris il lui faut être contre moi.

Nous ne pouvions jouer, n'étant pas en nombre, et du reste, Mme Battant se déclarait trop nerveuse pour distinguer "l'as de carreau de la dame de pique". Nous eûmes donc l'histoire de la cuisinière ; puis la conversation revint sur Laurent, encore sur Anita, de nouveau sur l'insuffisance de Mlle Mertens.

Et, en l'écoutant, je songeais à la pauvre baronne qui avait vécu le cœur déchiré dans l'incessante inquiétude, loin de son enfant et je me disais :

"Si la malheureuse femme avait pu se rendre compte à quel point sa fille est seule abandonnée, exposée à tous les dangers par le fait de l'indifférence, de la sécheresse de cœur de ceux auxquels elle consacre les plus belles années de sa vie, elle eût souffert mille fois plus !"

Ecœurée, comme chaque fois que l'on a toujours cotoyé la mesquinerie d'esprit et l'étroitesse de cœur, je me levai pour m'éloigner.

Une belle fin de journée m'appelait au dehors. Les spectacles de la nature peuvent seuls rendre, à mon sens, ce que le commerce des hommes affaiblit et atteint en nous de forces vives.

Par les baies ouvertes du salon j'apercevais, sur le noir des pins, un ciel délicieusement rose où couraient, ronds, cabriolant comme des amours joufflus, des nuages de corail.

Des cris joyeux retentissant dans l'antichambre et le bruit de l'auto rentrant à son garage me retinrent.

Anita reparut et, plus que jamais, son vilain sourire semblait signifier de perfides chose.

Elle daigna s'approcher de Mme Battant et, sans doute, en cet instant, parut-elle oublier que, sa maîtresse et elle appartenant à des "classes ennemies", elle se devait d'être désagréable. Mme Battant sembla soudain comblée d'une très visible joie.

La porte s'ouvrit.

Les enfants, les garçons, l'institutrice entraient. Je n'ou-

blierai jamais le regard féroce dont la femme de chambre accueillit cette dernière. Aussi, pauvre enfant, pourquoi ne cachait-elle pas mieux ce qu'elle éprouvait, laissait-elle lire à tous le grand secret de son cœur?

Comme il fallait qu'elle aimât, pour que la seule présence d'un être pût à tel point la transformer. Elle revenait rose, les yeux brillants, embellie par un ravissant sourire. Elle me semblait aussi grandie, parce qu'elle portait plus haut la tête. La petite robe de mérinos elle-même paraissait plus seyante.

Dicky et Minnie hurlaient en cœur :

—Nous nous sommes tant amusés, maman! plus qu'avec vous, Anita. Nous avons tous dit qu'il ne vous faut plus, Anita!

La femme de chambre devint livide.

—Emmenez les enfants et habillez-les pour dîner, fit Mme Battant avec une extrême agitation.

—Oui, on l'a dit, Anita... Je vous dit qu'on l'a dit, qu'il ne fallait plus de vous!

Mme Battant déclara avec force soupirs :

—Ah! il ne manquait plus que cela!

Puis, reprenant conscience de ses devoirs de maîtresse de maison, elle déclara, lasse extrêmement, en s'adressant à moi :

—Peut-être ne vous-ai point présenté mon frère?

Elle nomma Bobby Tavoix et, comme l'autre jeune homme s'avavançait à son tour, elle le présenta aussi.

—Jo Monti-Ville, le fils de nos bons amis dont je vous ai souvent parlé...

A ce nom, que dut trahir mon attitude?

Mme Battant se pencha et dit, inquiète :

—Avez-vous des raisons de ne point désirer connaître ce garçon?...

—J'ai rencontré M. et Mme Monti-Ville en de triste circonstances, ce souvenir m'impressionne toujours.

Et, en disant cela, je regardais durement Suzanne.

Une révolte me prenait et aussi le désir de m'avancer vers la jeune fille et de lui dire :

—Comment! Alors que votre mère mourait de douleur, seule là-bas, et qu'elle disait cette douleur toute entière causée par un homme, vous vous épreniez du fils de cet homme et le laissiez-vous aimer?... Je comprends, maintenant, l'inquiétude folle de la pauvre femme... Je comprends

dans quel but ce manuscrit—sorte de testament—m'a été confié ; je comprends pourquoi la baronne a dit à Marianne :

“Il me faut le temps d'écrire ceci pour que ma fille le lise un jour. Il faut, lorsque je ne serai plus, que ce soit ainsi qu'une voix, ma voix qui sortirait de ma tombe pour rappeler à mon enfant ce qu'elle ne peut et ne doit oublier.”

Et, sous mon regard, je voyais la jeune fille blêmir, défaillir et, de ses lèvres décolorées, il me semblait entendre jaillir ce cri de désespoir jeté là-bas près du lit de sa mère, dans la chambre si pauvre, au pays de Béarn :

“La vérité... la vérité !”

Et, dans la pièce à côté, contraste saisissant, les échos d'une valse nouvelle jouée par le phonographe nous parvenaient. Impitoyable en ses déchainements de gaieté factice, le disque noir tournait sous l'aiguille. Ces accords bruyants étouffaient-ils des cris comme d'autres accords, d'orgue de Barbarie ceux-là, dans un procès célèbre?... Qui assassinait-on ? Les drames les plus poignants sont parfois les plus cachés.

VII

—Ma très chère, pourriez-vous me dire ce qu'a fait Jo Monti-Ville pour que vous lui montriez ce visage?... Ma parole, on aurait dit que vous découvriez en lui le diable !

—Je l'y ai peut-être bien découvert, en effet.

—Comment cela ?

—Je répondis par des plaisanteries sur le très beau physique du jeune homme, le pouvoir dangereux de la beauté masculine, etc., etc.

Mais Thérèse Malmenet était une fine mouche ; elle flairait mieux et plus que cette explication. Elle me pressa de questions et, dans mon inquiétude, je me laissai aller à lui avouer combien je craignais que ce garçon ne fit la cour à Suzanne de Mertens.

—Je pensais bien qu'il y avait quelque chose dans ce genre, fit-elle en tapant des mains, j'en étais sûre ! Votre physionomie, généralement agréable, avait une expression tellement extraordinaire ! Il en aura été tout morfondu, le pauvre Jo, et encore, qu'eût-ce été s'il s'était douté jusqu'où vagabondait votre imagination !

(A suivre)